

Recherches sociographiques



Un modèle d'économie sociale mixte : la dynamique des services sociaux à l'enfance dans la ville de Québec, 1850-1950

A mixed social economy model : the dynamics of children's social services in Québec City, 1850-1950

Johanne Daigle and Dale Gilbert

Volume 49, Number 1, janvier–avril 2008

La ville de Québec

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/018196ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/018196ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Daigle, J. & Gilbert, D. (2008). Un modèle d'économie sociale mixte : la dynamique des services sociaux à l'enfance dans la ville de Québec, 1850-1950. *Recherches sociographiques*, 49(1), 113–147. <https://doi.org/10.7202/018196ar>

Article abstract

Children's social services, an essential component of social organization, involve lines of distinction linked to age, sex, class, religious denomination and ethnic origin through the years 1850-1950. In Québec City, the development of a "nebula" of assistance services, modelled after the urban fabric, suggests inextricable combinations of providers and of "target groups" as well as of lines of intervention, according to the situation, the urgency of the needs and the possibilities that are available. By studying this "mixed social economy" model through three networks: orphanages and crèches, reform and industrial schools and the infant health program *Gouttes de lait*, the article asserts that municipal authorities were not hasty to intervene because there was already a multitude of institutional and private services that managed to cover the populous neighbourhoods of the city to fulfill the most pressing needs. This context might explain the persistence of a "personalized assistance" model in Québec City.

RS

UN MODÈLE D'ÉCONOMIE SOCIALE MIXTE : LA DYNAMIQUE DES SERVICES SOCIAUX À L'ENFANCE DANS LA VILLE DE QUÉBEC, 1850-1950

Johanne DAIGLE
Dale GILBERT

Les services sociaux à l'enfance, une dimension essentielle de l'organisation sociale, recouvrent pour les années 1850-1950 des lignes de démarcation liées à l'âge, au sexe, à la classe, à la confession religieuse et à l'ethnicité. À Québec, le développement d'une « nébuleuse » de services d'assistance, modelée sur le tissu urbain, suggère des combinaisons inextricables, tant des acteurs que des « clientèles » ou des filières d'intervention suivant les situations, l'urgence des besoins et les possibilités offertes. En étudiant ce modèle d'« économie sociale mixte » à travers trois réseaux : orphelinats et crèches, écoles de réforme et d'industrie et Gouttes de lait, l'article avance que les autorités municipales ne se sont guère empressées à intervenir parce qu'il existait déjà une kyrielle de services institutionnels et privés, qui en sont venus à quadriller les quartiers populeux de la ville pour répondre aux besoins les plus impérieux. Cette toile pourrait expliquer la persistance à Québec d'un modèle d'assistance « personnalisée ».

Au milieu du XX^e siècle on percevait encore dans la province, et plus spécifiquement dans la ville de Québec, l'emprise d'un système séculaire d'assistance sociale¹. Ce système, d'abord inspiré de la France d'Ancien régime,

1. Cette étude, qui n'engage que les auteurs, est redevable au projet : « Mutations et institutionnalisation de l'enfance : le cas de la ville de Québec » (CRSH, 2002-2005) et au Laboratoire sociohistorique sur la ville de Québec (FQRSC, 2005-2009). Nous tenons à remercier les assistants qui ont participé à ce volet de la recherche : Virginie Fleury-Potvin, Jean-Sébastien Jolin-Giguère, Sophie Lapointe et Marie-Ève Normandeau. Nous

catholique et rurale, selon lequel l'assistance reposait sur la famille et la paroisse et, à défaut de ces cadres usuels, sur des institutions charitables, avait cependant subi de profonds changements depuis un siècle. Avec l'influence politique anglaise, les migrations, l'urbanisation, la paupérisation et la désorganisation des réseaux traditionnels étaient apparues de nouvelles formes d'assistance qui, en se multipliant, s'étaient spécialisées. Transposée à la ville, l'assistance, cet élément essentiel de l'organisation sociale, devait ainsi s'adapter aux nouvelles réalités. Cette dimension « sociale » de la culture urbaine² reste pourtant mal connue, tant la variété et la complexité des situations, les rythmes du développement et ses points d'inflexion, voire les qualificatifs pour en rendre compte, témoignent d'un véritable imbroglio³. L'évolution se serait produite à partir des années 1830-1850, « plus par "addition" de strates successives d'institutions que par mutation ou remplacement » (FECTEAU, 1989, p. 29). Conditionné par les relations tissées entre divers groupes sociaux, par souci d'efficacité mais aussi en fonction de leurs intérêts respectifs, le modèle de la « charité organisée » aurait mobilisé, suivant les contingences locales, religieux, religieuses, « messieurs charitables », « dames patronnesses », édiles municipaux, etc. L'étude pionnière de FERRETTI (1992) sur une paroisse ouvrière montréalaise avant la Première Guerre mondiale révèle de plus qu'à travers « un type d'organisation sociale dont tous les éléments sont si inextricablement liés » (p. 183), les liens familiaux entre les personnes impliquées dans les institutions paroissiales auraient favorisé l'accès à la notabilité pour les élites locales, tout en facilitant l'intégration à la ville des migrants ruraux paupérisés.

Dans le domaine de la santé publique, qui recouvre partiellement l'assistance, l'étude fouillée de GUÉRARD (1992) sur les villes de Trois-Rivières et Shawinigan pour les années 1887 à 1939 montre comment, dans cet « enchevêtrement des alliances » à l'échelle locale, l'intérêt des groupes en présence pour certaines réformes explique, paradoxalement, que « conservateurs et clérico-nationalistes s'associent aux courants d'idées les plus novateurs » (p. 457). Dans l'ensemble du Québec, l'historiographie pointe avec une rare unanimité l'implication massive et la capacité d'adaptation (FECTEAU, 1989, 2002 et 2004), le rôle novateur (FERRETTI, 1992), voire les efforts de modernisation (GUÉRARD, 1992) de l'Église catholique dans l'assistance et l'hygiène publique et ce, jusqu'à la Révolution tranquille (VAILLANCOURT, 1988).

remercions également les évaluateurs anonymes dont les précieux commentaires et suggestions ont permis d'améliorer grandement la version initiale de cet article.

2. Au sens anthropologique du terme, l'organisation sociale constitue l'une des dimensions de la culture urbaine, à l'instar d'autres dimensions dont celles des valeurs et des comportements, du rapport au territoire ou des identités collectives (RAULIN, 2001, p. 8).
3. Au milieu du XX^e siècle, Heyda Denault, la première travailleuse sociale professionnelle à Québec, rappelait l'usage alors répandu d'étendre l'expression « bonnes œuvres » aux organismes privés dans tout le champ des services sociaux et de l'hygiène, et à plus forte raison, à tous ceux groupés autour du diocèse (DENAULT, 1955, p. 67-68).

L'implication de l'État dans l'assistance, vaguement définie dans la Loi de l'assistance publique de 1921 (VIGOD, 1978), aurait également engendré une « constellation complexe formée de plusieurs programmes » (VAILLANCOURT, 1988, p. 206). À travers le prisme de la famille, l'étude de MARSHALL (1998) sur les premiers programmes universels d'assistance atteste que les visées des familles pauvres ont constitué des forces de changement en privilégiant certains aspects des mesures étatiques, tout en continuant à recourir à la charité privée pour combler leurs besoins. Les politiques d'assistance adoptées au cours des années 1960 auraient été « elles-mêmes greffées à d'anciennes structures religieuses et locales, à partir du nouveau rôle que constituait l'État québécois interventionniste » (p. 286-287)⁴. Par le biais des réseaux montréalais d'assistance aux mères et aux nourrissons pour les années 1910-1970, BAILLARGEON (2004a) met en relief les enjeux politiques ayant servi à légitimer, dans un contexte multiethnique, la coexistence d'un réseau public municipal et d'un réseau privé paroissial, en soulignant que les femmes – « dames patronnesses », infirmières et utilisatrices – ont contribué à la médicalisation de la maternité et des soins aux enfants, mais en adaptant les préceptes socio-médicaux à leurs besoins.

Dans le vaste champ de l'assistance, les services à l'enfance, les plus impérieux, constituent croyons-nous les révélateurs privilégiés du développement d'une véritable nébuleuse de « services » englobant une kyrielle de « problèmes sociaux » et touchant des « clientèles » de plus en plus diversifiées. Si ces services recouvrent des lignes de démarcation, dont celles liées à l'âge, au sexe, à la classe, à la confession religieuse et à l'ethnicité (MALOUIN, 1996), on peut déceler deux grandes filières d'intervention aux frontières poreuses : la délinquance (criminalité, réforme, prévention) et l'assistance proprement dite (abandon, difficultés familiales, indigence) ; la première suscitant prioritairement l'intervention de l'État et la seconde, celle des églises, surtout de l'Église catholique, et de la philanthropie laïque. Les études ont concentré l'attention sur la première filière. Les thèmes de la justice juvénile (JOYAL, 2000) et de la gestion de la déviance ressortent fortement. La réflexion approfondie de FECTEAU (1989, 2004) sur les « régulations sociales » à Montréal révèle que l'action des législateurs a pu adapter les visées du contrôle et de la moralisation des masses ouvrières par le jeu complexe des rapports de pouvoir et des alliances, favorisant « le grand partage libéral entre un social privé et l'État gendarme » (FECTEAU, 2002, p. 515).

L'idée d'un « espace intermédiaire » (BRADBURY et MYERS, 2005) susceptible d'éclairer l'assistance, cet objet social multiforme, dans une grande variété de situations historiques ressort avec davantage d'insistance sous la plume de chercheuses féministes. RILEY (1988) explique ainsi : « The nineteenth-century 'social' is the reiterated sum of progressive philanthropies, theories of class, of poverty, of degeneration ; studies of the domestic lives of workers, their housing, hygiene,

4. Pour les hôpitaux, Juteau et Laurin ont montré comment le processus de laïcisation des années 1960 avait contribué à évincer les religieuses des fonctions de direction qu'elles assumaient, en leur opposant une logique de rationalisation ne comptabilisant pas « la sensibilité, le dévouement, la charité » (JUTEAU et LAURIN, 1989, p. 155-167 et LAURIN, 2007, p. 29).

morality, mortality ; of their exploitation, of their need for protection, as this bore on their family lives too » (p. 49)⁵. En mettant l'accent sur l'expérience montréalaise dans le processus de reconstruction suivant la Seconde Guerre mondiale, FAHRNI (2005) montre comment les aspirations des familles à une plus grande sécurité se sont exprimées à travers « a web of private and public welfare ». Elle souligne en cela le caractère unique de Montréal, à la fois semblable aux grandes métropoles canadiennes et américaines et distinct par le poids qu'occupent les institutions issues de l'Église catholique.

Les services sociaux à l'enfance renvoient à des combinaisons multiples, rendant inopérante toute analyse dichotomique ou simplificatrice entre public et privé, religieux et laïc, institutionnel et familial, paroissial et municipal, bénévole et salarié. Le concept d'« économie sociale mixte », mis à profit par VALVERDE (1995) dans l'analyse des services sociaux canadiens à partir du cas ontarien, « a Victorian "technology of government" that has survived the epoch of the welfare state and is today experiencing an upsurge in popularity » (p. 38), nous paraît particulièrement utile pour comprendre les mécanismes impliqués dans le développement des services. Pour la ville de Québec, l'état des recherches sur ces questions reste embryonnaire. Les travaux sur les réseaux familiaux d'entraide permettent de supposer que les « services sociaux » sont mis à profit lorsque les premiers font défaut (FORTIN, 1987 ; COLLARD, 1999).

Le dépouillement de monographies, d'archives d'institutions religieuses et de fonds provenant de la ville de Québec et des archives nationales permet d'esquisser les traits d'un système d'assistance, à la fois représentatif du système général et reflet d'un contexte historique spécifique⁶. Le présent article vise à décrire la nébuleuse que forment les services sociaux à l'enfance dans la ville de Québec en regard des types de services offerts. Il s'intéresse à l'ampleur et à la diversité, aux caractéristiques et au fonctionnement de ces services suivant les modes de gestion et les clientèles desservies. La persistance même d'une organisation séculaire d'un type composite – la marque d'un modèle d'économie sociale mixte – amène à poser les questions suivantes : comment se conjuguent les services offerts et les impératifs d'une prise en compte des réalités des milieux sociaux concernés dans l'espace

5. Curtis reprend cette référence en ajoutant, au terme de sa propre analyse, que les constructions et les usages spécifiques tiennent aux enjeux du pouvoir politique (CURTIS, 2002).

6. Les thèses (maîtrise) produites à l'École de service social de l'Université Laval dans les années 1940 et 1950 permettent de documenter quantité d'œuvres, disparues parfois sans laisser de trace. En substance, « l'histoire de l'assistance [...] est un chantier encore neuf. La collecte souvent périlleuse, et toujours longue, des données sérielles, la difficulté d'accès à certaines archives religieuses, la gestion souvent laborieuse d'outils informatiques a [...] beaucoup mobilisé les chercheurs et laissé moins d'énergie pour des élans plus théoriques » (BIENVENUE, 2003, p.16)

urbain de Québec entre 1850 et 1950? Que peuvent nous apprendre les services à l'enfance à propos des transformations urbaines spécifiques de la ville? Les pistes offertes par l'historiographie amènent à faire l'hypothèse que ceux-ci ont représenté diverses configurations en regard desquelles les besoins aigus des familles de Québec ont forcé l'adaptation de certains services disponibles pour résoudre une kyrielle de problèmes.

Les exemples de trois réseaux opérant à des échelles variées selon le cadre spatial urbain, les catégories d'âge et de statuts, l'organisation et le financement sont retenus : les orphelinats et les crèches pour les orphelins et les enfants abandonnés (un réseau religieux et privé à vocation publique), les écoles de réforme et les écoles d'industrie pour les jeunes délinquants et les enfants « en besoin de protection » (un réseau d'État géré par le privé) et les Gouttes de lait pour les mères et les nourrissons (un réseau philanthropique féminin sur lequel s'appuie l'État)⁸. Pour situer le développement de cette nébuleuse de services méconnue et sa modélisation, il nous paraît essentiel de rappeler certaines caractéristiques du milieu urbain de Québec.

La ville de Québec : milieu urbain et assistance sociale

Le tissu urbain de la ville de Québec – dont les enjeux pour les années 1850 à 1950 environ sont transposés au niveau politique et répercutés dans l'assistance sociale – connaît des transformations majeures qui modifient sa population, son territoire et son économie⁹. Au milieu du XIX^e siècle, la première ville française en Amérique du Nord est encore la porte d'entrée du continent. Fragilisée par l'arrivée d'immigrants pauvres fuyant l'Irlande – faisant grimper la proportion d'anglophones parmi ses habitants jusqu'à 40 %, dont 28 % d'Irlandais – elle porte les marques de l'épidémie de typhus de 1847. Elle doit se relever des incendies tragiques décimant ses quartiers populaires en 1845 et en 1866, qui laissent sans abri le tiers de sa population. La ville est confrontée à des problèmes structurels liés au déclin de la construction navale, le moteur économique. Défavorisée par le développement ferroviaire – étant écartée du réseau jusqu'en 1879 – elle fait face à une reconversion de son économie sur les socles chancelants d'occupations saisonnières et de secteurs

7. BRADBURY et MYERS (dirs) ont également cru nécessaire d'utiliser une vaste trame chronologique (1800-1950) pour mieux présenter les études qu'elles réunissent sur des « espaces intermédiaires » concernant le développement de Montréal, soit entre public et privé, État et société civile, familles et marché du travail.

8. Les associations charitables privées offrant des services à domicile (Société Saint-Vincent-de-Paul, etc.), les agences de services sociaux responsables de coordonner des services (Service familial, Sauvegarde de l'Enfance, Conseil central des œuvres, St. Patrick Social Welfare...) et les patronages et refuges en tous genres pour adolescents et jeunes adultes ne sont pas considérés ici, sauf pour mentionner les formes de coopération au sein des différents réseaux d'assistance.

9. Le bref portrait tracé s'inspire principalement des études suivantes : BLAIR, 2005 ; COURVILLE et GARON (dirs), 2000 ; DAGNEAULT (dir.), 1983 ; DENAULT, 1945.

faibles dont le cuir, le textile et la chaussure. Sa fonction de capitale provinciale (1867) lui procure cependant charges et emplois.

La population de Québec stagne pendant toute la deuxième moitié du siècle, passant de 45 940 en 1851 à 68 840 en 1901. Des pertes se font lourdement sentir parmi les anglophones, qui n'en forment que 16 % au tournant du XX^e siècle. Les femmes, mobilisées par le type d'économie de la ville, y sont en surnombre dans la catégorie des 15-35 ans¹⁰. Cette population est marquée du sceau de la jeunesse : les moins de 20 ans en forment la moitié en 1851 ; 43 % en 1901. La forte natalité – parmi les franco-catholiques en particulier (51,9 pour mille en 1851) – et l'arrivée massive dans la région de ruraux concourent à la croissance d'une population francisée à 93 % et atteignant les 200 000 au milieu du XX^e siècle. Cette homogénéisation recouvre des réalités environnementales auxquelles se greffe une spécialisation des quartiers. « Il semble y avoir deux villes : la Vieille et la Neuve, la ville Haute et la ville Basse ; et toujours deux axes de développement, l'un sur le Cap, l'autre à ses pieds, dans la vallée de la rivière St-Charles » (DENAULT, 1945, p. 25). Le territoire de la ville, agrandi par l'annexion des faubourgs et de banlieues limitrophes, atteint sa maturité dans les années 1940. Québec a ses quartiers ouvriers (surtout Saint-Roch et Saint-Sauveur), « petit-bourgeois » (en partie Saint-Jean-Baptiste et Limoilou) et résidentiels (dont Montcalm) ; une spécialisation qui concourent à la concentration des « problèmes sociaux »¹¹.

Au XX^e siècle, avec les nouveaux aménagements portuaire, ferroviaire et routier, la ville profite de la croissance générale et se positionne dans l'économie régionale de l'Est du Québec. Les échanges favorisent le commerce et l'industrie et Québec s'affirme comme capitale politique, religieuse et touristique. Le déclin de la population anglophone s'accroît, jusqu'à ne représenter que 4 % en 1971, en dépit de la croissance démographique – la population passant de 68 840 en 1901 à 164 016 en 1951. La ville est toutefois perturbée par les défis de la modernisation des infrastructures urbaines. La santé publique est cruellement affectée par la piètre qualité de l'eau – qui n'est chlorée qu'à partir de 1929 – puisée de la rivière Saint-Charles en amont et amenée par gravité ; le branchement des quartiers populeux de la Basse-Ville côtoie alors celui des égouts. Le lait vendu, souvent sans avoir été pasteurisé – procédure obligatoire au cours des années 1940 –, est pointé du doigt. D'autres sources usuelles de contamination telles les latrines et les ordures ménagères – aucun

10. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, la proportion oscille entre 110 et 125 femmes pour 100 hommes de ce groupe d'âge.

11. L'incidence de la hausse générale du coût de la vie pour les années 1896-1914 se répercute fortement à Québec, dans la hausse des loyers ouvriers d'environ 100 % et celle du prix moyen de la viande de 88 %, comme le fait remarquer Larocque. Celui-ci n'a pas pu toutefois évaluer avec précision la hausse du coût du combustible, des vêtements, du mobilier et des loisirs (LAROQUE, 1970, p. 143-146).

service d'enlèvement systématique avant 1929 –, restent pendant longtemps sans solution¹².

Si cette gangrène affecte d'autres villes plus petites de la province¹³, elle se reflète dans l'effroyable taux de mortalité infantile de Québec – estimé à 240 pour mille en 1915 et à 140,5 en 1945¹⁴ ; le plus élevé parmi les grandes villes au pays. Dans cette ville de locataires avec ses « taudis qui ceinturent le Cap »¹⁵, se loger devient hors de prix pour plusieurs. Le problème, aggravé par la crise économique et la Seconde Guerre mondiale, donne lieu à des situations pathétiques comme celle des *Cove Fields*, « un bidonville que la municipalité contribue à entretenir au cœur même de la vieille capitale » (CHARRON, 2003, p. 1)¹⁶. L'historiographie fait consensus sur le peu d'emprise de l'administration municipale de Québec pour améliorer les conditions sociales dans la ville. Les raisons invoquées mettent l'accent sur la composition – des hommes d'affaires à partir des années 1880 – et les choix de développement des élites politiques locales, de même que l'endettement massif. La municipalité, qui investit dans des travaux d'infrastructure (tramways, téléphone, électricité), laisse l'ensemble du champ de l'assistance et en partie celui de la santé publique à l'initiative privée. Les emprunts contractés font gonfler une dette qui gruge les deux tiers des dépenses en 1867, 28 % en 1929. La situation financière suscite deux enquêtes levant le voile sur des problèmes chroniques : l'insuffisance des revenus et une gestion prenant appui sur des arranges de taxes (VALLIÈRES, 1983)¹⁷. La dépression frappe durement dans la ville qui peine à remplir ses coffres.

12. Deux enquêtes majeures portent sur la santé publique à Québec pendant la période. Le rapport BEAUDRY (1891) estime que la situation est « primitive » ; le rapport NADEAU (1938-1939) la juge « déplorable », la comparant à celle prévalant à Montréal 25 ans plus tôt. (Archives de la ville de Québec (AVQ), *Rapport de l'inspecteur Joseph A. Beaudry, md*, dans : Documents du Conseil, « Hygiène » ; Émile NADEAU *et al.*, *Rapport du Comité de santé publique de la Cité de Québec 1938-1939*, AVQ, Département de santé, Rapports, Série Conseil et Comités, QP1-4/166-4, bobine 4019.)

13. L'exemple des villes de Trois-Rivières et de Shawinigan ne fait pas de doute à cet égard (GUÉRARD, 1992).

14. Pour 1915, voir NADEAU, 1915/1916, p. 275-299 et 1916/1917, p. 265-291. Pour les années 1926 à 1946, les données proviennent du Département de démographie du ministère de la Santé et sont reprises dans RENÉ (1948), p. 63.

15. Au milieu des années 1940, Québec ne compte que 14,3 % de maisons seules, alors que 65,3 % des logements peuvent disposer d'une baignoire (DENAULT, 1945, p. 32).

16. De 1945 à 1951, un millier de personnes dont de nombreux enfants vivent ainsi dans des baraques militaires, destinées à abriter des prisonniers de guerre allemands, sur les Plaines d'Abraham, ce joyau de la ville. Le problème prend des allures de scandale dans les médias locaux. Le manque de logements donne lieu à des situations comparables à Montréal notamment (FAHRNI, 2005).

17. Si la ville de Montréal a également fait l'objet d'enquêtes à la même époque, l'administration municipale s'y modernise plus rapidement. On note une plus grande

Les initiatives de la société civile fourmillent, joignant l'effort bénévole à la nécessité de faire mieux¹⁸.

Dès 1846, la Société Saint-Vincent-de-Paul (SSVP) prend le relais du « bureau des pauvres », institué en 1688, pour assurer l'assistance à domicile. D'inspiration française, cette société charitable, fondée dans un but d'édification religieuse de ses membres par le relèvement moral des indigents, favorise les « pauvres honnêtes », comme il est d'usage (CANTIN, 1946)¹⁹. Véritable « cheville ouvrière de l'assistance dans toutes les paroisses de Québec » (DENAULT, 1945, p. 58)²⁰, elle est à l'origine de nombreuses œuvres (patronages pour adolescents, aide aux écoliers pauvres, aux sourds-muets, refuge de nuit, etc.). La SSVP suscite le premier Secrétariat des familles en 1922, préfigurant le Service familial (professionnel et catholique) en 1943. Devant sa structure et ses pratiques d'enquête éprouvées, les autorités municipales, débordées, lui confient la distribution des « secours directs » pendant la Crise des années 1930 ; ce dont elle se charge pour un temps (LÉGARÉ, 1980)²¹. De par sa charte de 1833, la ville n'était tenue qu'à l'assistance aux malades mentaux et aux enfants « trouvés », jusqu'à ce que la Loi de l'assistance publique (1921) lui confère de nouvelles responsabilités. Elle continue toutefois à financer des « œuvres charitables » par des octrois discrétionnaires.

Du côté anglo-protestant, la coutume est de laisser l'assistance aux pauvres à des organismes privés, sur une base confessionnelle, mais orchestrés par une élite féminine laïque (HARVEY, 2003). À Québec, les femmes auraient établi 49 associations d'œuvres à partir de 1847 : orphelinats, hospices, refuges, aide à domicile, etc. (BLAIR, 2005, t. 1, p. 30). Certaines, telle la Ladies' Protestant Home (1859-1989), regroupent plusieurs confessions religieuses. Pour d'autres, comme la St. Patrick's Ladies'

formalisation des fonctions et responsabilités et une dépersonnalisation de la gestion ; en somme une bureaucratisation plus poussée (DAGENAIS, 2000).

18. En 1943-1944, 6,8 % du budget municipal va à l'assistance publique ; 1,9 % à la santé (DENAULT, 1945, p. 89).
19. Sont ainsi exclues, du moins avant la crise des années 1930, les « familles honteuses », pauvres « ivrognes, débauchés, concubinaires ». Rappelons que la catégorisation des personnes assistées sous le couvert de la Loi de l'assistance publique n'est pas sans provoquer une ségrégation dans l'assistance.
20. Le phénomène est souligné par d'autres travailleurs sociaux dans les années 1940. « Mais nous sommes en face d'un fait : à Québec elle [la SSVP] est la principale agence de secours. C'est si vrai que lorsqu'on découvre un pauvre, instinctivement on le réfère à la Saint-Vincent de Paul tellement l'idée est passée dans l'esprit des gens [...] : la Société assiste les pauvres » (MICHAUD, 1946, p. 63). Un autre souligne que la présence et la portée des activités de la SSVP contribue « à ce que le public restreigne à ce genre d'activités charitables tout le domaine du bien-être » (PELLETIER, 1962, p. 22).
21. Elle cesse cette activité jugée trop lourde pour des équipes de bénévoles en 1933. Elle dispose alors de 44 conférences et de 1,200 membres actifs dans la ville. Les critères appliqués par la municipalité reprennent en substance ceux de la SSVP. La Société est sollicitée aussi par les municipalités à Montréal et à Trois-Rivières.

Charitable Society, le rayonnement se fonde sur la paroisse. Le cas du St. Bridget's Home, institution pour les orphelins, puis les vieillards et les invalides de la communauté irlandaise depuis plus d'un siècle et demi (1856- aujourd'hui), révèle qu'à l'initiative du pasteur McGauran, la gestion sous la responsabilité d'Anna Bradley était partagée avec les Sœurs de la Charité de Québec (SCQ) enseignant aux enfants à partir de 1877 ; l'institution recevait des octrois de la municipalité (BLAIR, 2005, t. 2). L'exemple de l'Asile Sainte-Madeleine illustre bien la collaboration entre hommes et femmes, francophones et anglophones, laïcs et religieux. En s'impliquant dans ce refuge pour ex-prisonnières mis sur pied en 1849 par l'avocat George Muir – avec le concours de la SSVP – et confié à Marie Fitzbach par l'archevêque M^{gr} Turgeon, cette veuve fonde en 1850 la Congrégation des Sœurs du Bon-Pasteur de Québec (SBP) (JALBERT, 1999)²².

Du côté franco-catholique, des associations de femmes laïques instituent des œuvres qu'elles cèdent aux religieuses lorsqu'elles prennent de l'ampleur²³. Rapidement, les deux congrégations féminines mentionnées se partagent le territoire de la ville et les « clientèles » à assister, ajoutant de nouvelles œuvres en fonction de la nécessité et de leurs possibilités. Elles croulent de plus en plus, comme d'autres, sous les dettes. La Loi provinciale de 1921, qui consacre le caractère privé de l'assistance tout en lui conférant une fonction publique (POULIN, 1953), incite les institutions à se faire reconnaître « d'assistance publique », pour bénéficier de subventions régulières, selon un financement tripartite (province, municipalité, institution)²⁴. En conséquence : « La façon la plus générale d'exercer une protection sur les enfants abandonnés, délinquants, sous-doués, décelant des attitudes anti-sociales, ou simplement négligés et indigents, c'est [...] de les placer dans des institutions religieuses (crèches, orphelinats, hospices, écoles d'industrie) » (DENAULT, 1945, p. 70).

La crise précipite cette structure d'assistance au bord du gouffre. À Québec, les œuvres d'assistance à l'enfance sont si nombreuses qu'il s'avère difficile d'en établir le décompte et plus encore, de déterminer la part relative de responsabilité financière entre les principaux intervenants. Les rares estimations chiffrées font état de quelques 180 œuvres parmi les franco-catholiques au milieu des années 1940 (DENAULT, 1945,

22. Ce sont en fait les Servantes du Cœur Immaculée de Marie, appelées couramment SBP, et dont le décret canonique est promulgué en 1856. Pour les petites communautés juives et chinoises de Québec, la recherche reste à faire. Voir pour Montréal : MYERS, (2005, p. 175-201.)

23. Ce phénomène est également noté pour Montréal.

24. Des amendements à la Loi de l'Assistance publique, votés dans les années 1930 et 1940, en élargissent la portée à des institutions dites « sans murs ». Cette loi n'assurait un soutien qu'aux institutions et non aux individus, de sorte qu'elle ne couvrait pas les chômeurs ni l'aide à domicile. Outre les « secours » dévolus à la municipalité, ces charges étaient soutenues par le privé (SSVP, agences sociales). Le poids financier conduit finalement à l'intégration des agences sociales à l'Assistance publique. À Québec, le Service Familial, la Sauvegarde de l'Enfance et l'Association québécoise de la Goutte de lait, pour ne nommer que celles-là, sont reconnues « sans murs ».

p. 44)²⁵. Le nombre et les combinaisons auxquelles donne lieu l'initiative privée témoignent de la longévité dans la ville du système de la « charité organisée »²⁶, suggérant du coup pour les réseaux étudiés sa réelle capacité d'adaptation.

***Le réseau des orphelinats et des crèches : un réseau
congrégationniste catholique et privé à vocation publique (1831-1972)***

Ce réseau de services sociaux à l'enfance est le plus précoce des trois réseaux étudiés. La tradition en avait conféré la charge au roi ou au chef d'État. Selon plusieurs auteurs, les enfants « illégitimes » – nés hors mariage – seraient au cœur du développement des institutions d'assistance, qu'elles soient étatiques ou religieuses (Società Italiana Di Demografia Storica, 1991) ; les pays catholiques s'étant montrés plus interventionnistes que les pays protestants²⁷. En traçant l'état de la situation au Québec, MALOUIN (1996) évoque un ensemble de facteurs influençant la prise en charge des enfants « en difficulté » : l'origine socioéconomique des enfants, les relations entre l'Église et l'État, la conception de l'enfance et de l'éducation, voire le caractère patriarcal de la société. Le bref portrait des orphelinats et des crèches dans la ville de Québec veut plus modestement illustrer un type d'économie sociale mixte en vertu duquel des mécanismes de financement et de gestion ont permis de desservir, comme ailleurs, des clientèles diversifiées (DAIGLE et TURMEL, 2006).

En 1801, les enfants « trouvés » de Québec, souvent de naissance « illégitime », sont confiés par les autorités britanniques à la Congrégation des Augustines de l'Hôtel-Dieu (ROUSSEAU, 1989). Les religieuses se chargent de les placer, selon l'âge, chez des nourrices, dans des familles pour y être éduqués, puis en « apprentissage » avant de devoir gagner leur vie²⁸. Jugeant les coûts de ce système trop onéreux, l'administration

25. Selon les diagnostics établis dans le cadre des commissions d'enquête MONTPEIT (1932) et GARNEAU (1944) pour l'ensemble de la province, le problème le plus aigu reste celui des enfants pour qui la cellule familiale est inadéquate. Il faudrait, estime-t-on, améliorer l'aide à domicile aux familles et la coordination entre les œuvres existantes. Pour la ville de Montréal au début des années 1940, Fahrni avance le chiffre de « près de 200 œuvres ou agences sociales catholiques d'expression française » (FAHRNI, 2005, p. 46). Elle reprend l'estimation faite par André Guillemette, o.p. (« Vingt-cinq ans de service social », *Communication chrétienne*, 70, juillet-août 1973 : 272-274).

26. L'expression est utilisée notamment par AUCLAIR (2003).

27. Le sexe des enfants influence également les modes de prise en charge et de placement. Les travaux de Pierre Burniat sur la Belgique indiquent qu'au XIX^e siècle, les filles se retrouvaient plus souvent dans les orphelinats que les garçons, pour lesquels le placement dans les familles prévalait (BURNIAT, 2003a, b).

28. Les Augustines accueillent un total de 1 375 enfants. Sur ce nombre, 736 (53,5 %) sont décédés, 102 (7,4 %) ont été remis à leurs parents et 537 (39,1 %) ont été « placés » en nourrice (ROUSSEAU, p. 180). À Montréal, des religieuses se voient également confier un mandat similaire.

britannique met fin au financement en 1845²⁹. Parallèlement en 1831, les « Dames charitables de Saint-Roch » ouvrent un établissement dans ce quartier pour accueillir et instruire des orphelines (Sr St-Vincent De Paul, 1949)³⁰. Les SCQ prennent le relais en 1849. Elles en ouvrent un second en 1861 pour les garçons, devenus trop nombreux pour être confiés, comme elles le faisaient, à des familles de la région³¹. Elles prêtent aussi main forte à des laïques anglophones dans le St. Bridget's Home auprès des Irlandais catholiques. Les institutions anglophones de Québec, protestantes et catholiques, regroupent généralement vieillards, orphelins, handicapés, etc.

Les orphelinats ne reçoivent aucun revenu stable de source publique, avant de se prévaloir du statut d'institution d'assistance publique prévu par la Loi de 1921. Le financement paraît alors moins avantageux que celui prévu pour les écoles d'industrie dont il sera question plus loin³². Certains orphelinats abritent dans leurs murs une école d'industrie, tel l'Orphelinat d'Youville des SCQ qui consacre, en déménageant à Giffard en 1925, 350 places pour une telle école. Les orphelinats de la région, comme ailleurs au Québec, d'abord conçus pour des enfants dont les parents sont décédés, reçoivent dès le XIX^e siècle et de plus en plus, des enfants « négligés ». Comment refuser ces enfants que leur amènent des curés ou des parents en détresse, comme s'en plaignait, dès 1887, la supérieure des SCQ³³ ? Le tableau 1 indique ainsi

29. Elle ne s'implique encore que partiellement, pour solutionner le problème des orphelins irlandais issus de l'épidémie de 1847 (BELLEY, 2003).

30. Les règles énoncées par les Dames de charité prévoyaient en 1833 n'accueillir que des orphelins des deux parents, limiter l'âge des garçons à 12 ans et restreindre le nombre à 24 enfants. Elles ajoutaient en 1840 « ne pas se charger des enfants de couleur vu la difficulté qu'il peut se rencontrer à les placer ». (Archives des Sœurs de la Charité de Québec (ASCQ), « Société charitable des Dames de Québec pour le soulagement des orphelins », 26 septembre 1833 et 16 mars 1840, np. Relevé dans SAINT-PIERRE *et al.*, t. III, 2002, p. 146.)

31. Pour Montréal, Fecteau constate le bris de cette tradition de placement que constitue la création d'orphelinats. L'éducation devenait alors possible au sein même des institutions (FECTEAU, 2004).

32. En fonction de la catégorisation prévue par la loi, les barèmes pour l'entretien des enfants (*per diem*) pour l'année 1937 dans la « Classe D : Orphelinats » prévoient 0,36 \$ par jour pour les filles de 14-16 ans, 0,45 \$ pour les orphelinats « ordinaires » et 0,57 \$ pour ceux assimilables aux écoles d'industrie pour garçons. (*Annuaire statistique du Québec 1937*, p. 220.) Les pensions dans les écoles de réforme et d'industrie paraissent être allouées au cas par cas. Par exemple, en 1936, on note des variations de 0,36 \$ par jour pour les écoles d'industrie catholiques de l'Hospice Saint-Charles (filles) et de Montfort (garçons), à 0,44 \$ pour les écoles de réforme et d'industrie catholiques pour filles du Bon-Pasteur de Montréal, à 0,58 \$ pour l'école de réforme catholique pour garçons du Mont St-Antoine et à 1,24 \$ pour l'école de réforme protestante pour garçons de ShawbrIDGE (GILBERT, 2006, p. 88).

33. (ASCQ, Sœur Sainte-Hélène au ministre Arthur Turcotte, 7 déc. 1887). Elle avance que si l'on se plaint qu'il y a un trop grand nombre d'enfants dans les écoles d'industrie, « il y en a un plus grand nombre encore dans les orphelinats » à la charge des religieuses. Cité dans SAINT-PIERRE *et al.*, t. III, 2002, p. 152.

que, pour l'orphelinat d'Youville en 1948, parmi 600 orphelins des deux sexes, 2,8 % sont de « vrais orphelins », 14,8 % étant orphelins de père et 19 %, de mère. La majorité s'y retrouvent parce que leur mère, malade ou décédée, ou leurs parents, séparés, ne peuvent s'occuper d'eux³⁴. Si cette institution accueille une « clientèle » régionale, les religieuses savent que la majorité des enfants viennent des familles de Québec. Pour cette raison, les SCQ ouvraient en 1907 l'Orphelinat Saint-Sauveur dans un quartier populaire de la Basse-Ville, offrant une « ressource » pour des enfants du milieu environnant.

TABLEAU 1

Les causes de placement à l'Orphelinat d'Youville en 1948

Causes	Nombre	%
Entièrement orphelins	17	2,8
Orphelins de père	89	14,8
Orphelins de mère	114	19,0
Parents séparés	88	14,6
Maladie de la mère	193	32,1
Maladie du père	29	4,8
Pauvreté	20	3,3
Protection morale	18	3,0
Éloignement des classes	13	2,1
Enfants illégitimes	12	2,0
Parents sourds-muets	4	0,6
Enfants abandonnés	3	0,5
Total	600	100

Source : SAINT-PIERRE *et al.*, 2002, p. 154.

Ces orphelinats « ordinaires »³⁵, de taille gigantesque, sous-financés (SAINT-PIERRE, 1946), sont conçus pour des enfants d'âge scolaire (6-12 pour les garçons, 6-14 environ pour les filles). Or, aux motifs de placement à l'orphelinat de plus en plus attribuables à des difficultés familiales s'ajoutent, très tôt en milieu urbain, ceux liés aux normes et aux pratiques sociales en regard des naissances « illégitimes ». Pour les nourrissons abandonnés, il n'existe plus, à partir de 1845, d'option de rechange dans la

34. Une enquête portant sur 12 orphelinats de la région de Québec révèle, pour l'année 1942, que la moyenne est de 17 % d'orphelins des deux parents (écart de 3 à 60 %), 34 % d'orphelins d'un des deux parents (écart de 22 à 45 %), et de 43 % de familles désorganisées (écart de 0,7 à 90 %) (DENAULT, 1945, p. 71). Cette enquête révèle en outre que 65 % sont recueillis à leur sortie par des membres de leur famille, 28 % quittent pour avoir atteint la limite d'âge légale et 7 % le font à la demande de la municipalité (*Idem*, p. 76).

35. Leur mandat, du moins en 1883, est de : « Loger, nourrir, vêtir, soigner en cas de maladie et pourvoir à la sépulture en cas de mort » les enfants qui leur sont confiés. (ASCQ, « Sr St-Pierre à W. Smith », 12 janvier 1883. Lettre n° 1. Relevé dans SAINT-PIERRE *et al.* (2002), t. III, p. 156.)

ville de Québec. Cette lacune se fait sentir alors que s'ouvre, en 1852, une institution laïque pour accueillir les « filles-mères ». L'Hospice Saint-Joseph de la Maternité est repris en 1876 par les SBP et devient l'Hôpital de la Miséricorde de Québec (GAGNON, 1994). Les enfants nés dans cette institution facilitant leur *abandon*, en plus de ceux *abandonnés* dans la ville³⁶, sont souvent transférés chez les Sœurs Grises à Montréal. Pour combler ce chaînon manquant dans le réseau de Québec, l'archevêché convainc les religieuses de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur en 1873 – un essaim de l'Hôtel-Dieu – de prendre charge des enfants « trouvés ». Elles le font jusqu'en 1929, moment où la province finance l'agrandissement de la Crèche Saint-Vincent de Paul des SBP. Celles-ci avaient dû accepter également d'installer, en 1901, une crèche-orphelinat pour recueillir les enfants en provenance de la maternité qu'elles dirigent. Elles emménageaient faute d'espace sur le chemin Sainte-Foy en 1908 et la maternité était juxtée à la Crèche en 1929.

FIGURE 1

« Bonnes » et chariots d'enfants, Crèche St-Vincent de Paul, 1932



Source : Archives des Sœurs du Bon-Pasteur de Québec. PH-G-10,28

36. Pour les années 1854 à 1876, 262 enfants sont abandonnés à l'Hospice et 130 proviennent de l'extérieur. Des enfants sont « trouvés » devant les institutions religieuses, au marché Champlain, devant la porte d'une maison ou dans un faubourg ; 31 sont transférés de la prison de Québec où séjourne leur mère ; d'autres encore viennent des campagnes environnantes (GAGNON, 1996, p. 51-52).

Devant le débordement d'enfants³⁷, mais aussi le sous-financement³⁸ et l'afflux régulier de nouveaux bébés en provenance de l'Hôpital de la Miséricorde, l'abbé Germain entreprend à partir de 1920 une intense campagne dans les médias en faveur de l'adoption (FLEURY-POTVIN, 2006)³⁹. La crise économique se fait sentir à la Crèche au point où les religieuses prennent des mesures de sécurité pour empêcher les gens de la ville de déposer à leur insu des enfants dont elles ne peuvent prendre charge⁴⁰. Les limites de la Crèche des SBQ, comme celles du réseau des orphelinats des SCQ, donnent lieu à une floraison d'initiatives diverses. Dès 1902, les Franciscaines Missionnaires de Marie instituaient, dans la municipalité pauvre qui deviendra la paroisse Saint-Malo, une œuvre accueillant une centaine d'enfants par jour dont les mères travaillaient hors foyer⁴¹. En 1925, les SBP inauguraient l'Hospice des Saints-Anges à Lyster, en dehors de la ville, pour y placer des enfants encore à la Crèche à l'âge de 3-4 ans parmi d'autres enfants des localités environnantes⁴². La trajectoire des enfants non adoptés reste profondément méconnue.

37. Avec le transfert des 131 enfants de l'Hôpital du Sacré-Cœur en 1929, la Crèche Saint-Vincent de Paul, seule du genre à Québec, s'occupe de la tâche colossale du soin de 749 enfants, de 0 à 6 ans.

38. Le *per diem* en 1937, de 0,60 \$ par jour pour les bébés et de 0,54 \$ pour les enfants de 1 à 5 ans, bien que plus élevé qu'au cours des années 1920, est encore bien en deçà des coûts réels d'entretien de jeunes enfants. (*Annuaire statistique du Québec 1937*, p. 220.)

39. Il croyait de plus pouvoir résoudre à sa source, sans grand succès, l'épineux problème des grossesses hors mariage, au moyen d'une éducation des mœurs. Pour la Crèche de Québec, les placements pour adoption auront plus de succès : 9 129 entre 1901 et 1950 (GERMAIN, 1948).

40. L'abbé Germain relate ainsi : « Pour ce qui est de forcer l'acceptation d'un enfant, ou de le déposer subrepticement aux environs de la crèche, deux personnes ont récemment appris à leurs dépens que la police veille toujours ; un homme a dû comparaître devant le Recorder pour vagabondage de nuit sur la propriété [...] ; une femme a dû reprendre le poupon qu'elle avait voulu abandonner sur le perron de l'institution ». (ASBPQ, abbé Victorin Germain, *Chroniques de la Crèche*, 12 décembre 1931.)

41. L'œuvre est connue sous le nom de Providence Saint-Malo. (*Franciscaines de Marie en sol canadien, 1892-1992*, Album souvenir publié à l'occasion du centenaire, 1992.) Cette situation s'apparente aux salles d'asile des Sœurs Grises de Montréal dont a traité Micheline DUMONT (1983).

42. Les religieuses estimaient que ceux de la Crèche « bénéficient grandement pour le développement et le langage surtout du contact avec les enfants de famille ». Au 31 décembre 1934, sur 263 enfants : 75 « illégitimes » (63 venus par la Crèche), 55 orphelins des deux parents et 133 enfants placés par leurs parents pour des raisons diverses (pauvreté, maladie, détention, séparation, autres). (ASBP, *Hospice des Saints-Anges de Lyster*, Album du centenaire, np.)

Il faut attendre jusqu'en 1945 pour que soit créé un service de placement en foyers nourriciers⁴³.

Pour les enfants ayant atteint l'âge limite dans les orphelinats « ordinaires », des orphelinats « spécialisés », comme les orphelinats agricoles pour les garçons, des patronages et des refuges en tous genres, offrent quelques « ressources » supplémentaires. L'œuvre des Petits Vendeurs de journaux, fondée en 1917 (en activité jusqu'en 1978), rejoint une clientèle disparate composée de garçons sortis des institutions et de jeunes travailleurs issus du milieu urbain. L'abbé Philippon du presbytère de Saint-Roch souhaitait d'abord encadrer et éduquer ces jeunes vendeurs de journaux qui habitent l'espace public de Québec, « ces bouscots, goussepains mal peignés, à la mine peu rassurante, aux odeurs peu parfumées ; enfants de 10, 12 et de 15 ans, rachitiques, anémiés au visage souffrant, quelquefois timides d'allure, plus souvent effrontés, parlant fort, qui montaient et descendaient les escaliers du presbytère de Saint-Roch »⁴⁴ (LANGLOIS, 1952, p. 7). Cette description ouvre sur un univers familial méconnu de ce quartier populaire. Pour les « orphelins » et parmi eux, les bénéficiaires de l'Assistance publique, l'Institut Saint-Jean-Bosco (et l'Orphelinat du Lac-Sergent dans son prolongement), ouvrait en 1923 avec 80 enfants, les Frères des Écoles chrétiennes (FEC) étant appelés à la rescousse. L'institution pour garçons de 12 à 18 ans en comptait 240 en 1931, puis 325 en 1937 (LEVESQUE, 1952).

Pour les jeunes filles seules, l'Œuvre Notre-Dame-du-Bon-Conseil⁴⁵, d'abord service de placement (travail domestique) fondé en 1920 par l'abbé Chapleau, également du presbytère de Saint-Roch, recrute une clientèle plus mixte encore : orphelines, chômeuses, malades, abandonnées, ou arrivant de la campagne. L'œuvre s'adjoint un refuge (15-25 ans) en 1924. En 1935, en pleine crise économique, 4 520 jeunes filles y sont logées, alors que 28 935 y effectuent « une visite » ; chiffres considérables. On y ouvre en 1944 un restaurant à prix modique sur la rue de la Couronne, au cœur du centre-ville, le « Buffet Rouge », et encore une hôtellerie en 1946. Le financement tient à divers « partenariats »⁴⁶, en plus du travail bénévole de religieuses des SCQ, qui se retirent en 1946 pour ne pas contrevenir aux règles de leur Ordre. Ces jeunes filles sont alors décrites comme superficielles, peu instruites, impulsives, « ne recherchant que les choses agréables et se refusant aux pénibles »,

43. Voir Hayda DENAULT (1955, p. 69-71) et Thérèse MORISSET (1951). Cette dernière précise que les foyers nourriciers se retrouvent au milieu du XX^e siècle « dans la grande banlieue », « à cause du surpeuplement des logements urbains ».

44. La description originale est d'Édouard V. LAVERGNE, ps, « Les petits vendeurs de journaux », *L'Action catholique*, Québec, 19 mai 1918.

45. Malgré son nom, cette œuvre n'est pas reliée à la Congrégation fondée par Marie-Gérin Lajoie (fille) à Montréal en 1923.

46. Le service de l'Assistance publique, la municipalité, la Cour du Recorder, l'Action catholique et des organismes offrant une partie de leur quête, comme les Filles d'Isabelle et les Chevaliers de Colomb.

ne manifestant de l'intérêt que pour « le mariage, la liberté et l'appât du gain » (REID, 1948, p. 43-44)⁴⁷.

Le réseau des orphelinats et des crèches, vastes institutions dirigées par des congrégations religieuses de femmes, et d'hommes dans les orphelinats « spécialisés » pour garçons de plus de 12 ans, s'est construit verticalement, pourrait-on dire, par l'ajout de strates suivant l'âge des enfants, de la naissance à leur insertion dans la vie adulte. Ces institutions stigmatisées suscitent de vifs débats, depuis les années 1930, en faveur du placement familial⁴⁸. Pourtant, les dernières, à Québec comme ailleurs en province, fermaient leurs portes au début des années 1970, sans que n'ait été résolu le problème du placement d'enfants issus de familles « en difficulté », comme le suggère le développement, que nous abordons, des écoles de réforme et des écoles d'industrie.

Le réseau des écoles de réforme et d'industrie : un réseau d'État géré par le privé (1869-1950)

L'État québécois, motivé par les problèmes vécus au sein des établissements pénaux⁴⁹ et charitables existants et par l'accentuation de problèmes comme la délinquance juvénile et le vagabondage, met sur pied à partir de 1869 un réseau provincial d'institutions confessionnelles gérées par l'Église catholique et des corporations laïques de dénomination protestante pour des clientèles qualifiées de « marginales »⁵⁰. Souhaitant exercer un contrôle sur ces questions mais réticent à s'impliquer directement dans la sphère familiale (JOYAL, 1993, p. 76 ; 1996, p. 235), il s'inspire du modèle britannique – le premier ministre Chauveau avait visité les *Reformatory Schools* et les *Industrial Schools* en Angleterre quelques années auparavant – et profite des initiatives privées déjà en activité.

L'étude de ces écoles s'inscrit dans une perspective de régulation sociale, dans la foulée des réflexions théoriques de FECTEAU (BURBAN, 1997 ; MÉNARD, 2003 ; MYERS, 2006 ; STRIMELLE, 1998). Les tenants de cette approche soutiennent que les mesures de

47. Les jeunes filles boudent en fait le service domestique, préférant d'autres types d'emplois. En dehors du contrôle familial, les filles paraissent avoir été l'objet d'une surveillance plus étroite que les garçons et de jugements plus sévères, à l'instar des « filles-mères », tant décriées socialement.

48. Sur cette question, voir les articles de PLANTE (1947). Baillargeon soutient que pour l'Église catholique, les enfants placés dans les orphelinats n'étaient pas considérés comme privés de support familial, l'institution elle-même croyant remplacer ce support défectueux (BAILLARGEON, 2004b).

49. La loi de 1857 permettant l'implantation de prisons spécialisées pour les jeunes délinquants se révèle fondamentalement inadéquate et l'expérience de la prison de réforme de l'Île-aux-Noix tourne au désastre (FECTEAU, MÉNARD, STRIMELLE et TRÉPANIÉ, 1998).

50. Entre 1869 et 1950, huit écoles de réforme (six catholiques et deux protestantes) et onze écoles d'industrie (neuf catholiques et deux protestantes) furent ouvertes au Québec.

gestion de la délinquance et de la misère eurent une visée de contrôle et de moralisation des masses ouvrières, mais reconnaissent qu'à travers les institutions mises sur pied, les familles surent déployer diverses stratégies de survie ou de résolution de problèmes (FECTEAU et HARVEY, 2005, p. 3). L'attention fut majoritairement portée sur les thématiques de la justice juvénile et de la gestion de la déviance⁵¹, donc sur les écoles de réforme. Les chercheurs se sont aussi penchés sur l'activité législative (JOYAL, 2000 ; TRÉPANIÉ et TULKENS, 1995) et l'évolution des pratiques de placement⁵². Des études sous l'angle du genre sexuel ont permis de dégager des éléments de la conception et de la gestion de la déviance féminine (MYERS, 2006 ; STRIMELLE, 1998). Le second volet, en lien avec la dimension d'assistance de ces écoles, est encore peu exploré (GILBERT, 2006).

Ce réseau se distingue des orphelinats, des crèches ou des foyers de tous genres par le fait que l'État détermine les catégories d'enfants admissibles en fonction du contrôle qu'il désire exercer sur la sphère socio-familiale. En cela les écoles de réforme et les écoles d'industrie ouvrent une fenêtre sur la frontière ténue, dans l'esprit du législateur et des magistrats, entre la gestion de la délinquance et l'assistance. Si la direction est publique, la gestion, entièrement laissée au privé, permet aux acteurs de ce réseau standardisé de répondre aux besoins spécifiques des milieux concernés. Cette latitude est toutefois limitée par un sous-financement récurrent⁵³ et par de fréquents épisodes d'encombrement des institutions. Les gestionnaires doivent recourir au financement privé durant toute l'existence de ce réseau. Il faut attendre les années 1940, à l'aube d'un mouvement vers une plus grande étatisation⁵⁴ et sous la pression d'une action concertée des communautés religieuses

51. Nous retenons ici comme définition de la déviance celle des sociologues Spector et Kitsuse, qui soutiennent qu'elle est un espace social arbitraire construit par un individu, un groupe ou une société afin d'asseoir son contrôle ou d'imposer son système de valeur et de normes (SPECTOR et KITSUSE, 1977, p. 60).

52. Outre les travaux des chercheurs de l'équipe de Fecteau, citons LACASSE (1986). Pour le versant protestant, voir RAINS et TERAM (1992).

53. Les dirigeants d'un établissement reçoivent une pension mensuelle *per capita* dont le financement repose sur une base complexe et sujette à variations (État, municipalité où demeure l'enfant, parents, Assistance Publique, autres établissements d'assistance comme un patronage, etc.). L'État, s'appuyant sur une philosophie selon laquelle la responsabilité du soin de ces problèmes repose de prime abord au niveau local, se défait largement sur les municipalités. En conséquence, ces dernières n'honorent leurs charges qu'avec maintes réticences, une situation dont les répercussions sur les institutions se font sentir dans le traitement des enfants. À Québec, les SBP chargées de l'Hospice Saint-Charles doivent emprunter à plusieurs reprises et s'en remettre à la charité privée en raison des retards et des refus de payer de la municipalité.

54. Les conclusions de la Commission Garneau mèneront à un avant-projet de loi sur un nouveau système de protection de l'enfance soulevant l'ire des autorités religieuses par ses velléités centralisatrices et laïques. La défaite du gouvernement Godbout et le retour de Duplessis sonnent le glas de ce projet, mais l'idée d'un système moderne aura été semée et fera son chemin.

pour moderniser le réseau et l'améliorer, pour que les pensions allouées par l'État soient majorées substantiellement⁵⁵.

Les écoles de réforme sont destinées à recevoir les enfants jugés coupables de « délits punissables », comme des vols, afin de les « redresser ». Les écoles d'industrie, quant à elles, accueillent les enfants considérés par un juge de paix ou un magistrat « en danger » et « en besoin de protection », qu'ils soient orphelins, errants, « sans moyens d'existence », négligés, abandonnés ou encore violentés, selon les termes de la loi. La clientèle visée par ces deux types d'écoles est celle d'enfants dont l'âge oscille entre six et quatorze ans, soit sensiblement le même que celle des orphelins ordinaires. Aux institutions privées revient la responsabilité de loger, nourrir, vêtir, instruire et apprendre un métier aux enfants pendant une période de temps déterminée par un magistrat, généralement de trois ans.

Entre 1869 et 1950, six écoles sont fondées dans la région de Québec : trois de réforme et trois d'industrie, toutes franco-catholiques⁵⁶. Le tableau 2 permet de saisir à quel point le réseau de Québec est concentré et systématisé. Les deux principales congrégations religieuses impliquées dans l'assistance y œuvrent, l'une sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent (SBP), l'autre sur la rive sud (SCQ), se répartissant ainsi, en substance, les clientèles⁵⁷. Situées initialement au cœur de la ville, elles sont bientôt étouffées par le développement urbain et s'installent en campagne respectivement en 1940 et en 1925⁵⁸. Dès 1870, les SBP offrent leurs services pour une école de réforme pour filles à Québec, qui leur est confiée. Les SCQ obtiennent à leur tour l'autorisation d'ouvrir une école d'industrie à Pointe-Lévis. Les deux congrégations insistent dans leur correspondance avec les autorités sur le fait que ces écoles constituent une œuvre complémentaire à leur mission respective, soit le relèvement des femmes en difficulté et la protection des orphelins des deux sexes. Les écoles de réforme et les écoles d'industrie représentent donc, dans la perspective de l'élaboration du système d'économie sociale mixte québécois, l'exemple probant d'une

55. À l'Hospice Saint-Joseph-de-la-Délivrance de Québec par exemple, elle passe de 10,83 \$ par enfant en 1940 à 15 \$ en 1945 ; à l'Hospice Saint-Charles, de 10,83 \$ en 1940 à 27,38 \$ en 1949 (GILBERT, 2006, p. 87)

56. Elles accueillent parfois des Irlandais ou encore des anglo-protestants dans des situations particulières. Nous supposons que la majorité de ces derniers sont placés dans les institutions de la communauté protestante de Québec, comme le Finlay Home, ou dans les écoles de réforme et d'industrie de ce type à Shawbridge (garçons) ou Saint-Lambert (filles).

57. Les SBP recevront surtout des filles, les SCQ, des clientèles mixtes. L'aire de recrutement des écoles de Québec s'étend, en plus des environs immédiats, à la Mauricie, à la Beauce, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, à la Gaspésie, au Bas-Saint-Laurent, etc.

58. L'Hospice Saint-Charles des SBP, d'abord situé dans les quartiers centraux (Saint-Jean-Baptiste, 1870-1892 ; Saint-Roch, 1892-1940), s'installe en campagne (Cap-Rouge, 1940-1950). La construction de l'Orphelinat d'Youville des SCQ s'effectue à Giffard (Beauport) en 1925. Le quadrilatère initial de la maison-mère, rue des Glacis aux portes du Vieux-Québec, est devenu trop exigu.

légitimation par l'État des œuvres des congrégations religieuses impliquées dans la sphère sociale, parallèlement à un contrôle accru des populations prises en charge.

TABLEAU 2

*Caractéristiques des écoles de réforme
et d'industrie de la région de Québec, 1869-1950*

<i>Nom de l'établissement</i>	<i>Gestion</i>	<i>Type</i>	<i>Localisation</i>	<i>Date ouverture</i>	<i>Date fermeture</i>	<i>Genre : filles (F), garçons (G) ou mixte (M)</i>
Hospice Saint-Charles	Sœurs du Bon-Pasteur	Réforme	Saint-Jean-Baptiste, Saint-Roch (1892)	1870	1921	F
Hospice Saint-Charles		Industrie	Saint-Jean-Baptiste, Saint-Roch (1892), Cap-Rouge (1941)	1884	1950	F (M de 1941 à 1944)
Maison Notre-Dame-de-la-Garde		Réforme	Cap-Rouge	1944	1950	F
Hospice Saint-Joseph-de-la-Délivrance	Sœurs de la Charité de Québec	Industrie	Lévis	1870	1950	M (F seulement de 1870 à 1883)
Hospice Saint-Joseph-de-la-Délivrance		Réforme	Lévis	1883	1911	G
École d'industrie de l'Orphelinat d'Youville		Industrie	Giffard	1925	1950	M

Source : Tableau réalisé par Dale Gilbert à partir d'un éventail de sources, dont les rapports annuels des inspecteurs des écoles de réforme et d'industrie du Québec. Les mentions « 1950 » signifient que ces établissements sont transformés en écoles de protection de la jeunesse.

Les écoles de réforme se situent au carrefour du contrôle social et de l'assistance. Elles constituèrent un outil efficace de l'État québécois pour maintenir l'ordre, mais aussi un lieu propice pour secourir des parents aux prises avec un enfant au caractère rebelle. Cette hypothèse de MYERS (2006, p. 141) sur l'utilisation de ces institutions à l'avantage des familles trouve résonance à l'école de réforme de l'Hospice Saint-Charles de Québec et à celle du Bon-Pasteur de Montréal où la majorité des cas touchent la petite délinquance, soit l'insubordination ou le vol.

L'absence d'une école d'industrie pour filles sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent avant 1884 fait en sorte que les magistrats envoient indistinctement à l'école de réforme de l'Hospice Saint-Charles les jeunes délinquantes et les filles en besoin de protection. Mais malgré l'ouverture d'une école d'industrie, les cas de délinquance (réforme) continuent de côtoyer presque autant de cas de protection menant théoriquement à l'école d'industrie, et ce jusqu'à la fermeture de l'école en 1921, comme on peut le voir au tableau 3. Ce phénomène s'explique, croyons-nous, par la frontière très poreuse entre la délinquance et un état de négligence pouvant la provoquer, comme l'ont bien montré les travaux pour Montréal. « [E]ntre les jeunes délinquants et ceux qui, dans l'esprit des élites, sont exposés à le devenir, il n'y a [...] pas de différence marquée. Tous ces jeunes sont sur une pente dangereuse et il convient de pourvoir à leur redressement ». (JOYAL, 1996, p. 239.) L'interprétation étendue de la notion de la délinquance juvénile féminine à l'époque vient de plus y accentuer cette philosophie. Par exemple, au Québec comme en Ontario, le vagabondage féminin recouvre plus que la simple flânerie ou le fait de ne pas avoir de toit. Il est spécifiquement associé à la prostitution ou à un comportement sexuel précoce (MYERS, 2006 ; STRANGE, 1995).

Les critères d'admission à une école d'industrie furent plusieurs fois modifiés au fil des ans. La liste des statuts admissibles, notamment, s'est allongée parallèlement au développement d'une plus grande compassion à l'égard de l'enfant et d'un désir d'assurer *son* bien-être, et non plus seulement celui de la société où il se trouve (JOYAL, 1993, p. 76.). Les statuts des enfants placés à l'école d'industrie des SBP correspondent en grande partie aux catégories légales, à quelques exceptions près⁵⁹. L'analyse à la fois des situations familiales, des motifs d'admission et de la durée du placement montre une dynamique d'admission particulière qui se rapproche de celle qu'on retrouve dans les orphelinats, du moins à l'Hospice Saint-Charles, à savoir une utilisation par les familles lors de difficultés. Ainsi, 49,9 % des enfants placés à l'école d'industrie entre 1884 et 1950 possèdent, dans une proportion croissante, leurs deux parents aux prises avec des problèmes de pauvreté, de maladie, de violence, etc. De plus, la majorité quittent avant la fin de leur terme de détention⁶⁰. On peut croire que l'école d'industrie, dans ce cas, s'avère un moyen pour l'État de prévenir la délinquance en ciblant un type d'enfants jugé à risque, tout autant qu'une option accessible pour des parents en difficulté. Faire « placer » ses enfants par la Cour ou les placer soi-même le cas échéant, offre en effet l'assurance d'une prise en charge intégrale. Comme le note l'inspecteur en 1883, « [L]es avantages offerts par le statut sont tellement attrayants... »⁶¹.

59. Notamment des enfants « loin des écoles », « retardés » ou « idiots ».

60. Cette utilisation du réseau au profit des familles constitue une force de changement. À l'Hospice Saint-Charles, à partir de 1925, la Cour opte majoritairement pour des sentences d'un an, peut-être parce que les enfants, surtout placés pour trois ans, quittaient avant terme.

61. Bibliothèque de l'Assemblée nationale, *14^e rapport des inspecteurs des prisons et asiles, etc.*, 1883, p. 108.

TABLEAU 3

*Accusations menant à la condamnation à l'école de réforme
de l'Hospice Saint-Charles, 1887-1921*

Accusation	Fréquence
Abandon	1
Attaque	1
Désertion et insubordination	2
Immoralité	2
Incendiaire	1
Insubordination	18
Mauvaises fréquentations	2
Sans asile	65
Vagabondage	8
Violence	1
Vol	42
Vol et insubordination	1
Valeurs manquantes	10
Total	154

Source : BPQ, fonds Résidence Saint-Charles, 300-05B-18.
École de réforme – Registres. 1870-1921.

Les SBP et les SCQ ont aussi pris des initiatives afin de pallier les limites du réseau des écoles de réforme et des écoles d'industrie. Nous retrouvons ainsi, dès les années 1880 et jusqu'en 1950, des enfants admis gratuitement ou comme pensionnaires. Ces enfants ont été refusés par manque de place, ne sont pas sous la juridiction des lois en raison de leur âge ou de leur statut ou sont amenés directement à l'Hospice par des gens venus demander leur placement en invoquant la pauvreté, la violence ou encore la négligence des parents. Par ce biais, les institutions du réseau peuvent répondre aux besoins spécifiques des familles de Québec, phénomène aussi noté dans les institutions montréalaises. Ces initiatives des religieuses, soulignées mais tolérées par les inspecteurs⁶², témoignent des adaptations nécessitées sur le terrain entre les catégories pour lesquelles l'État finance le placement – nombres plausibles insuffisants, admissions restreintes en raison du retard ou du refus de payer des municipalités – et les attentes pressantes suscitées par leur implication dans la région de Québec.

Le réseau des écoles de réforme et des écoles d'industrie, première initiative publique d'envergure, constitue une étape décisive dans l'évolution du système d'assistance sociale à l'enfance. La structure du financement, par exemple, annonce

62. À chaque année, ils font le décompte des enfants admis « gratis », sans en dénoncer la présence. Ils s'en servent en fait pour démontrer la nécessité d'un investissement accru de l'État.

celle de l'Assistance publique (JOYAL, 1996, p. 237-238). En 1950, ces écoles sont fondues dans un nouveau réseau, les écoles de protection de la jeunesse (ÉPJ), toujours géré par le privé, mais dans lequel l'État occupe un rôle résolument plus important. Il perdure jusqu'en 1977, alors que le système québécois de protection de l'enfance est entièrement placé sous la coupe de l'État provincial. Au cours de son existence, le réseau de la capitale, agissant souvent comme une roue de secours pour discipliner un enfant rebelle ou secourir un foyer déficient, sera peu à peu délesté de certains problèmes par l'émergence de services destinés à l'enfance dite normale, agissant en amont des problèmes pour les prévenir. Les foyers de protection de la jeune fille, les patronages des Religieux de Saint-Vincent-de-Paul, mais aussi les Gouttes de lait pour réduire la mortalité chez les nourrissons en sont des exemples probants.

Le réseau des Gouttes de lait : un réseau philanthropique féminin sur lequel s'appuie l'État (1915-1970)

Le réseau des Gouttes de lait, cette œuvre « médico-sociale » d'inspiration européenne – depuis Fécamp en France – illustre l'intervention de femmes laïques dans l'assistance. Plusieurs militantes féministes, femmes de l'élite qui croient aux vertus de l'action philanthropique, fondent quantité d'œuvres, à l'instar des religieuses au Québec. Si elles mettent de l'avant leurs capacités maternelles (KOVEN et MICHEL, 1993 ; BAILLARGEON, 2004), elles jugent « essentiel » de participer à l'organisation sociale (DUMONT et TOUPIN, 2003). En examinant l'action d'associations féminines bénévoles dans plusieurs petites localités de l'Ontario à la fin du XIX^e siècle, MARKS (1995) remet en cause l'idée reçue que l'assistance ait été dominée par les « dames patronnesses » et les églises, celles-ci préférant parfois laisser ce champ aux dirigeants municipaux pour se consacrer à d'autres activités. En prenant l'initiative d'ouvrir des Gouttes de lait au Québec, des femmes occupent cette voie d'entrée du réseau hygiéniste que sont l'assistance aux mères et le soin des nourrissons (GUÉRARD, 1996).

Une étude approfondie du réseau montréalais, le premier de la province à partir de 1910, éclaire l'action conjuguée des « dames patronnesses », des médecins et des autorités politiques locales, le gouvernement provincial appuyant l'initiative par des subsides réguliers. À Montréal toutefois, les enjeux politiques entraînent, dans un contexte multiethnique, le développement d'un double réseau de cliniques : paroissiales et aussi municipales à partir de 1919 (BAILLARGEON, 2004). Le principe est le même : offrir quelques heures par semaine de consultation médicale pour les enfants de 0-2 ans, conseiller les mères pour en prendre soin et distribuer du lait « sain », gratuitement ou à peu de frais. Pourquoi conseiller les mères ? Selon la littérature médicale prolixe sur la question, elles seraient les premières responsables, par ignorance et négligence, de la perte de leurs enfants ! Un discours que ne renient

pas les autorités politiques peu promptes à intervenir dans l'assainissement du milieu, bien que les vecteurs soient connus : l'eau, le lait, etc.⁶³.

À Québec, l'état lacunaire de la recherche permet seulement de retracer le développement du réseau et d'en connaître la gestion par l'action de ses dirigeantes. Parmi ces femmes de l'élite, on compte des francophones et des anglophones⁶⁴. Celles-ci utilisent leurs contacts pour publiciser l'œuvre naissante et lui assurer appuis et financement. Les propos de madame McLennan à l'Hôtel de Ville en 1915 ne laissent aucun doute sur les motivations des dirigeantes : « les pères de la cité devraient aider aux (sic) mères de la cité à conserver la vie des enfants en bas âge »⁶⁵. L'archevêque de Québec appuie l'initiative de son autorité : « La ville, en se rendant à la demande qu'on lui fait, répondra, je crois, à l'attente des citoyens, et recevra la haute approbation de l'autorité religieuse »⁶⁶. Le comité de santé de la ville plaide également en sa faveur. Devant ces pressions, le service des finances vote un octroi « raisonnable » de 125 \$ par mois pour une période de douze mois (l'octroi est haussé à 3 000 \$ en 1916, puis à 6 000 \$ en 1927). Les autorités provinciales appuient également l'initiative. Les dirigeantes de l'œuvre doivent encore mener une pléthore d'activités de financement, dont certaines conjointement avec les religieuses pour la

63. Baillargeon, qui a pu documenter la réaction des utilisatrices, assure que les femmes ont su relativiser un discours qui les « responsabilise » pour se concentrer sur les avantages qu'elles pouvaient en retirer (BAILLARGEON, 2004). Les études de MARSHALL (1988) et FAHRNI (2005) évoquées plus haut éclairent de diverses façons comment les familles, les mères en particulier, négocient, s'opposent parfois ou adoptent certains aspects des politiques publiques. C'est la place même des questions domestiques dans la société qui se trouve à l'agenda politique, constatent ces auteures.

64. Sur les 31 dames présentes lors de la première assemblée du réseau, on comptait l'épouse du Premier ministre de la province, celle d'un ministre provincial, d'un député, deux épouses de sénateurs (dont Mme Jules Tessier, présidente de l'œuvre jusqu'en 1932), l'une d'un général, deux de juges et huit épouses de médecins. (« Procès-verbal (PV) de la réunion du 9 avril 1915 de l'Association québécoise de la Goutte de lait (AQGL) ». Archives nationales du Québec à Québec (ANQQ), fonds de la SSVP (P437), Boîte 223.)

65. « PV de l'AQGL », 9 avril 1915. *Idem*. Parmi les dirigeantes, certaines avaient profité d'un voyage en France pour visiter des cliniques et assister à des conférences scientifiques. Elles avaient invité la dirigeante montréalaise de l'œuvre pour qu'elle leur expose ses premiers développements au Québec. À l'instar des SBP qui avaient tenu à visiter des crèches-orphelinats à New York avant d'ouvrir la leur en 1901, les « dames » étaient au fait du fonctionnement d'œuvres similaires ailleurs, alors qu'elles tentaient d'en adapter le fonctionnement aux possibilités qu'offrait le milieu urbain de Québec.

66. Dix curés des paroisses de la ville avaient soumis une pétition demandant de l'aide pour la Goutte de lait. La pétition est reproduite dans : « Rapport du Comité des finances, séance du 10 mai 1915 ». (AVQ, Série Conseil et Comités, QP1-4/76-4. *Octrois, 1914-1916*, bobine n° 3893. « Lettre de P.E. Roy, archevêque de Séleucie, à son Honneur le maire de Québec », 19 avril 1915.)

Crèche Saint-Vincent de Paul. Elles établissent également des liens de collaboration avec les messieurs de la SSVP⁶⁷.

Elles auront maille à partir avec les médecins qui exigent, à partir de la deuxième année d'activité, d'être payés pour les consultations données ; les dirigeantes recourent même au curé de Stadacona qui joue le rôle de médiateur⁶⁸. Elles se plaignent en outre, régulièrement, du manque de ponctualité des médecins aux cliniques, ce qui les conduit à adopter des règles pour les remplacer, comme en 1924, « afin de donner plus de confiance et plus de satisfaction aux mères » (DE LA BROQUERIE-FORTIER, 1966, p. 95). En allant à domicile visiter les mères inscrites aux cliniques, l'état de dénuement de plusieurs les amène à offrir d'autres services, notamment des ouvrages, où des femmes produisent bénévolement layettes et vêtements distribués. En 1924, l'Association québécoise de la Goutte de lait est reconnue « d'assistance publique ». Le gouvernement provincial lui impose alors le recours à des infirmières professionnelles pour les consultations et les visites à domicile, tout en nommant le Dr Fortier, premier pédiatre de la ville, responsable de l'organisation médicale du réseau. L'exigence d'un « dispensaire-école » pour ces infirmières, situé dans les locaux de l'Orphelinat Saint-Sauveur, révèle en outre des liens de collaboration entre les dirigeantes laïques et les religieuses. Les sommes versées par les autorités publiques s'engouffrent dans la mise en place des dispensaires⁶⁹.

En majorant leur contribution, les échevins de la ville recommandent, puis font une condition aux dirigeantes de l'Association, de favoriser « également » toutes les laiteries de la ville⁷⁰. Celles-ci, sachant que le lait provenant de certaines laiteries

67. Dès 1916, leur budget ne suffisant plus à payer le lait distribué, elles chargent ces messieurs de faire enquête auprès des familles secourues pour identifier celles qui peuvent payer quelque chose. (« PV de l'AQGL », 15 avril 1916, *op. cit.*) Il est par ailleurs symptomatique que les archives de l'Association québécoise de la Goutte de lait aient été conservées dans le Fonds de la SSVP aux ANQQ.

68. Les dirigeantes acceptent de payer le médecin qui devient directeur médical du réseau et d'améliorer les honoraires qu'elles devront verser aux autres à partir de 1917, soit respectivement 400 \$ et 200 \$ par année. Elles devront trouver les fonds nécessaires. (« PV de l'AQGL », 6 novembre 1916, *idem.*) Guérard constate pour sa part que les médecins se plaignent de la charge de plus en plus lourde que constituent les « cas », en nombre croissant, d'assistance publique, pour lesquels ils doivent dispenser leurs services gratuitement (GUÉRARD, 1992).

69. Les dirigeantes retournent en délégation au parlement en 1927, mettant l'endettement du réseau sur le compte de la ville de Québec, qui tarde à verser les sommes allouées. La question des arrérages dans la gestion des finances municipales, évoquée plus haut, peut constituer une piste d'explication pour ces retards.

70. Le 9 juillet 1936, le « Rapport du Comité administratif au Conseil de Ville de Québec » prévient : « En retour de 6,000 \$ payé par la Cité, la Goutte de lait devra s'engager à répartir équitablement entre les diverses laiteries de Québec et au prorata des taxes par elles payées à la Cité, ses contrats pour fourniture du lait à cette institution ». (AVQ, QP1-2/231 Série Conseil de Ville.) Le Conseil de Ville revient à la charge le 4 septembre de la même année, alors que le trésorier Eugène Barry menace : « j'aurai le regret de ne pouvoir

n'est pas « de la qualité qui convient »⁷¹, font la sourde oreille. Elles s'adressent encore aux curés des paroisses, leur demandant d'annoncer en chaire leurs ventes de charité pour assainir les finances de l'œuvre. Pendant la crise économique, elles sollicitent l'appui du cardinal Villeneuve, notamment en 1931 et en 1936. Les procès-verbaux de l'Association illustrent bien les efforts des dirigeantes des Gouttes de lait, « accablées » par les demandes de secours qui leur sont adressées, comme pendant l'hiver 1932, devant leur déficit « inquiétant » ; les comptes de lait grim pant en flèche, elles se résignent à ne plus fournir le lait aux enfants de plus d'un an⁷². À son tour la SSVF, qui s'était engagée auprès des dirigeantes à payer le lait pour les enfants pauvres des familles secourues, doit se désister en 1933.

Cet important réseau, constitué à travers d'incessantes difficultés financières, s'est maintenu entre 1915 et 1970 sur une base paroissiale et ce, dans les limites de la cité. Le tableau 4 permet de constater que les Gouttes de lait se développent principalement dans les quartiers centraux de la ville avant 1930. Ces cliniques desservent en fait, comme à Montréal, les milieux où la mortalité infantile fait le plus de ravage. À Québec, elles ne recouvrent que les zones de pauvreté : Saint-Roch et son extension le long de la rivière Saint-Charles dans Limoilou et les quartiers Petit-Champlain et Cap-Blanc longeant le fleuve. Treize cliniques sur une vingtaine, plus de la moitié du réseau, existent avant la crise économique et se maintiennent jusque dans les années 1960, si l'on exclut le dépôt de lait, la première initiative en 1905 dans les locaux de la Crèche des SBP – l'espace lors du déménagement en 1908 permettant aux religieuses d'entretenir un troupeau de vaches – et la clinique de l'Hôtel-Dieu qui ne subsiste que peu de temps. Le développement reprend lentement après la crise dans des paroisses nouvellement créées. La Haute-Ville, plus aisée, reste peu touchée (Saint-Jean-Baptiste et Saint-Sacrement).

Les inscriptions dans le réseau des Gouttes de lait montent en flèche. On en compte 812 en 1919, 1 518 en 1923, 2 844 en 1936 et 3 765 en mai 1947 (RENÉ, 1948, p. 9). Présentes dans 14 des 27 paroisses de Québec en 1947, les Gouttes de lait ont tenu cette année-là 861 séances totalisant 20 806 consultations médicales de nourrissons – le plus grand nombre dans la paroisse Saint-Sauveur et le plus faible dans la Haute-Ville – et enregistré 22 410 visites des infirmières au domicile des mères, tout en distribuant 14,837 « chopines » de lait (RENÉ, 1948, p. 30-36). Pour Saint-Sauveur, cela représente 31,7 bébés vus par le médecin pour chaque heure de consultation (moins de deux minutes en moyenne) ; un examen gratuit mais forcément superficiel. À l'échelle de la ville, les Gouttes de lait ont rejoint 39,7 % des enfants de 0-2 ans, soit 9 480 (RENÉ, 1948, p. 41) ; une proportion appréciable, qui reste cependant

continuer à verser vos paiements mensuels, à moins que les conditions de l'octroi ne soient observées » ; suit une liste des laiteries et l'indication du prorata de leur taxe. *Idem.* Sur la question des intérêts commerciaux dans l'administration municipale de Trois-Rivières et de Shawinigan, voir GUÉRARD (1992).

71. L'Association fait pression, à partir de 1925, pour hâter la pasteurisation du lait vendu dans la ville.

72. Source : (« PV de l'AQGL », 25 avril 1932, *idem.*)

TABLEAU 4

Réseau des Gouttes de lait de Québec, 1905-1970

<i>Nom</i>	<i>Date d'ouverture</i>	<i>Date de fermeture</i>
Bon-Pasteur	1905	1908
Saint-Sauveur	1915-06-23	1945
Hôtel-Dieu	1915-07-20	Juillet 1916
Saint-Malo	1915-09-15	1967-04-01
Stadacona	1915-11-15	1967-11-01
Saint-Roch	1916-06-09	1966-04-01
Saint-Jean-Baptiste	1916-10-18	1966-08-16
Limoilou	Juillet 1917	1967-11-01
Sacré-Cœur	1918-07-01	Juillet 1965
Dépôt de lait Basse-Ville	1919-01-30	Octobre 1919
Notre-Dame-des-Victoires	1923-03-07	Janvier 1963
G.L. – éc. d'infirmières à l'orph. St-Sauveur	1924	1967-04-01
Notre-Dame-de-la-Garde (Cap-Blanc)	1926-03-07	1966-04-01
Saint-François-d'Assise	Octobre 1927	1967-11-01
Québec-Ouest	1929	Octobre 1931
Saint-Pascal-Baylon	Mai 1938	Novembre 1968
Notre-Dame-de-Québec	Juin 1939	1966-08-04
Saint-Sacrement	Janvier 1943	1967-04-01
Notre-Dame-de-Pitié	Mai 1947	Juillet 1965
Saint-Albert-le-Grand	1954-06-02	1970-03-18
Saint-Cœur-de-Marie	1954-06-10	Juillet 1965
Québec-Ouest	1955-04-18	1970-03-12
Saint-Pie-X	1956-06-14	Novembre 1968
Sainte-Odile	1963-03-08	1970-03-16

Source : Laboratoire sociohistorique sur la ville de Québec, CIEQ, UL, 2007

en deçà des taux de fréquentation obtenus à Montréal⁷³. En l'absence de témoignages, il ne nous est guère possible d'estimer l'appréciation des mères rejointes. Si on note qu'« elles s'ingénient à parer leurs petits de leurs plus beaux vêtements » (RENÉ, 1948, p. 27), il est certain que le message en faveur de l'allaitement maternel n'a pas été suivi⁷⁴. De l'avis de tous cependant, les Gouttes de lait ont contribué à la baisse de la mortalité infantile, leur raison première⁷⁵.

73. Pour la ville de Montréal, Baillargeon estime que, entre le milieu des années 1930 et la fin des années 1960, les cliniques rejoignaient « au moins la moitié et jusqu'aux trois quarts des bébés qui naissent », « au moins une fois » (BAILLARGEON, 2004, p. 144). Un succès attribuable dans ce cas à l'augmentation des cliniques municipales qui auraient permis de rejoindre les mères de tous les quartiers montréalais. Le nombre total de cliniques passant de 68 en 1930 à 87 (dont 61 municipales) en 1950.

74. En 1924, l'allaitement maternel était de l'ordre de 24,5 % pour les mères fréquentant les Gouttes de lait, 8,5 % pour l'alimentation « mixte », alors que 67 % recouraient à

Les dirigeantes tiennent fortement à leur autonomie dans la direction des cliniques, refusant, encore en 1937, que le représentant des médecins et la surintendante des « gardes-malades » siègent au comité exécutif qu'elles contrôlent. Il leur faut se résoudre en 1953 à ce que leur réseau soit affilié au Conseil Central des Œuvres (CCO), un organisme diocésain distribuant les ressources, dont les octrois municipaux, parmi les œuvres de son territoire⁷⁶. En 1945, l'Association propose un plan de modernisation des Gouttes de lait et un projet plus ambitieux en 1951, avec le concours du Dr De la Broquerie-Fortier, président du Bureau médical du réseau. Les autorités municipales n'ayant toujours pas donné suite, les dirigeantes s'adressent au ministère de la Santé provincial en 1960, dans l'espoir de moderniser et de compléter le réseau par des services qui font cruellement défaut dans la ville. Elles expliquent : « il serait bon de répondre aux besoins essentiels de l'hygiène de la première enfance et ajouter à la seule surveillance de l'hygiène alimentaire dont nous nous sommes uniquement préoccupées jusqu'à maintenant, la consultation de l'hygiène physique, psychique et sociale par des examens périodiques de chaque enfant inscrit à nos cliniques »⁷⁷.

Le Service médical municipal propose de leur confier, en 1963, la responsabilité de l'hygiène des enfants de 0-6 ans de la ville, proposition qu'elles jugent « stérile », ne pouvant financer l'ajout de personnel. En 1965, son nouveau directeur, le Dr Roussel, propose d'incorporer les Gouttes de lait. La municipalité, qui n'avait pas haussé l'octroi versé à l'Association québécoise depuis 1927, venait d'intégrer l'Assistance maternelle, le premier centre de services de la nouvelle Division d'hygiène maternelle et infantile de Québec. La stratégie est claire : un tel service, dont l'absence était devenue gênante, s'alimente à même les initiatives des femmes laïques⁷⁸. La fermeture du réseau philanthropique des Gouttes de lait sera forcée : se voyant couper leurs principales sources de financement, les dirigeantes de l'Association

l'alimentation artificielle. La distribution de lait « sain », à ce moment, étant, de l'avis du Dr DE LA BROQUERIE-FORTIER (1968), le principal but des cliniques. En 1947, l'allaitement maternel n'est le fait que de 7,5 % des mères, incluant celles qui offrent à leur nourrisson une alimentation « mixte » (RENÉ, 1948, p. 43).

75. En 1947, le taux de mortalité infantile n'était plus que de 4,6 % pour Québec, en excluant toutefois les statistiques pour les enfants de la Crèche, encore de 23,3 % (RENÉ, 1948, p. 48). Guérard constatait un écart comparable pour la ville de Trois-Rivières (GUÉRARD, 1992).

76. Les dirigeantes avaient refusé déjà. En 1945, elles expliquent leur refus en avançant comme argument : « l'état actuel et prospère des finances de l'Association ». (« PV de l'AQGL », 29 mai 1945, *idem.*) Sur l'implication des femmes dans les « œuvres charitables », Ferretti constatait pour la fin du XIX^e siècle qu'elle était conditionnelle aux bénéfiques qu'elles retireraient, les rangs des « dames » et demoiselles charitables devenant plus clairsemés lorsque leur rôle se limitait à celui de « quêteuses » (FERRETTI, 1992).

77. Source : (« PV de l'AQGL », 18 mai 1960, *idem.*)

78. On aurait alors « [...] fait « surgir des tiroirs du Service de Santé de Québec » le projet de réorganisation soumis à la ville par l'Association québécoise de la Goutte de lait en 1951 (DE LA BROQUERIE-FORTIER, 1966, p. 118).

assistent en mars 1970 à la fermeture des trois dernières cliniques du réseau en sept jours, assimilées par la ville⁷⁹, mettant fin à 40 ans d'administration personnalisée⁸⁰.

*
* * *

Que nous révèle le développement des services sociaux à l'enfance dans les trois réseaux étudiés pour les années 1850-1950 environ ? Le premier, celui des orphelinats, suit un axe vertical, en quelque sorte, des échelons s'ajoutant pour offrir des services aux enfants « en difficulté » de la naissance (crèche) à l'adolescence et à l'entrée dans la vie adulte (patronage, refuge, etc.), les seuls parfois pour tout le diocèse de Québec. Le deuxième, celui des écoles de réforme et d'industrie, suit davantage un axe horizontal, à partir des directives de l'État, pour les enfants d'âge scolaire (6-12 ou 14). La frontière reste tenue entre délinquance et protection au sein de ce réseau supra-régional, notamment pour les filles, distinctes des garçons quant aux comportements et aux attentes sociales. Le troisième réseau, celui des Gouttes de lait, entièrement paroissial à Québec contrairement à Montréal et à cheval sur la santé publique et l'assistance, intervient dans la médicalisation des besoins sociaux pour les masses populaires.

L'examen des modes de gestion et des clientèles enchevêtrés amène à conclure que le modèle d'économie sociale mixte, commun aux trois réseaux à Québec, a permis l'adaptation des services suivant des combinaisons variées et fluctuantes en regard des situations, de l'urgence et des possibilités locales. Si l'État provincial favorise d'abord (1869) et plus substantiellement la jeunesse délinquante que celle qui nécessite assistance (1921) et intervient massivement dans l'hygiène publique pour la sauvegarde des nourrissons, l'initiative revient, en substance, aux services existants. Quand des enfants sont accueillis en école de réforme et en école

79. La correspondance conservée dans les archives de la ville est très claire sur ce point. (AVQ Série Santé et Salubrité, « Structure et organisation de l'Hygiène maternelle et infantile ». QC-3-3G/1829-1.) En particulier les pièces suivantes : « Lettre du Dr J. Roussel, DHP, directeur du service de Santé de la ville, à Monsieur Wilfrid Hamel, maire de la ville », 15 mars 1965 ; « Mémoire du Dr Laurent Lizotte concernant le projet 694-13-7 Service d'Hygiène maternelle et infantile », par le Dr René Vézina, directeur du Service Provincial et responsable des ententes fédérales-provinciales en matière de santé, 1^{er} avril 1965 ; « Lettre de Roussel à Vézina », 1^{er} avril 1965 ; « Lettre de Roussel au Dr De la Broquerie-Fortier », directeur médical de l'Hôpital Christ-Roi, Québec-Ouest, 16 décembre 1965 ; « Lettre de Roussel à Vézina », 28 février 1966, dans laquelle Roussel soumet le premier rapport de la Division d'hygiène maternelle et infantile « autrefois Assistance maternelle Inc. » ; « Correspondance avec le maire Gilles Lamontagne » (Q3-3J/1831-1), « Roussel à Lamontagne, 4 juillet 1966.

80. Devant l'assimilation des cliniques par la municipalité, le Dr De la Broquerie-Fortier jugeait en 1968 que la Goutte de lait « doit conserver, dans ses structures et dans son intimité même, une administration non conventionnelle et stéréotypée. Il ne lui sied pas, croyons-nous, d'être encadrée rigidement par des impératifs administratifs impersonnels » (DE LA BROQUERIE-FORTIER, 1966, p. 144).

d'industrie aux frais des congrégations religieuses pour compenser les lacunes du réseau, quand la plus forte proportion d'enfants de l'Orphelinat d'Youville s'y trouve parce que leur mère est malade, quand des enfants « illégitimes » transitent à la Crèche dans l'espoir d'être adoptés et insérés dans une famille, quand des garçons ayant dépassé l'âge légal en institution se confondent avec les « bouscots » de la ville à l'œuvre des Petits Vendeurs de journaux, quand des orphelines côtoient des jeunes filles arrivant de la campagne à l'œuvre Notre-Dame-du-Bon-Conseil, on comprend que les institutions sur le terrain aient dû s'ajuster pour pallier les difficultés.

Que nous apprennent ces types de services et leur fonctionnement quant aux transformations spécifiques à Québec ? D'abord que les autorités municipales, peu interventionnistes et lourdement endettées, ne se sont guère empressées à mettre en place des services parce qu'il existait une myriade de services institutionnels et familiaux qui ont quadrillé les quartiers populaires de la ville pour répondre aux besoins, du moins les plus aigus. À Québec, à l'instar de villes plus petites comme Trois-Rivières, la municipalité s'est appuyée sur les congrégations religieuses et reposée sur les « dames patronnesses », tout en comptant sur la SSVP. La communauté anglophone en décroissance, encore peu étudiée, n'a pas influencé le système d'assistance dans le sens d'une organisation plus centralisatrice et laïque. La persistance, dans cette ville de près de 200 000 habitants en 1950, d'un fonctionnement « personnalisé » de l'assistance offre une hypothèse pour cerner la spécificité de Québec.

Bien d'autres lacunes subsistent avant que cet éclairage porté sur les services sociaux à l'enfance à Québec pour les années 1850-1950 n'autorise la comparaison avec d'autres villes. En effet, l'approche adoptée pour conférer un sens à cet objet multiforme qu'est l'assistance, méconnu pour la ville de Québec, aura permis de dégager des pistes de recherche : les relations entre les élites locales, un examen approfondi des quartiers populaires Saint-Roch et Saint-Sauveur, les autres réseaux de services, notamment dans l'assistance aux familles comme la SSVP, et les trajectoires des enfants dans l'univers complexe de cette nébuleuse de services en milieu urbain.

Johanne DAIGLE

*Département d'histoire,
Université Laval.*

Dale GILBERT

*Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ),
Université Laval.*

BIBLIOGRAPHIE

AUCLAIR, René

2003 *Introduction à la sécurité sociale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

BAILLARGEON, Denyse

2004a *Un Québec en mal d'enfants. La médicalisation de la maternité, 1910-1970*, Montréal, Les Éditions du Remue-Ménage.

2004b « Orphans in Quebec. On the margin of which family ? », dans : Nancy CHRISTIE et Michael GAUVREAU (dirs), *Mapping the Margins. The Family and the Social Discipline in Canada, 1700-1975*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2004, 305-326.

BELLEY, Marie-Claude

2003 *Un exemple de prise en charge de l'enfance dépendante au milieu du XIX^e siècle : les orphelins irlandais à Québec en 1847 et 1848*, Québec, Université Laval, Mémoire de maîtrise (histoire).

BIENVENUE, Louise

2003 « Pierres grises et mauvaise conscience. Essai historiographique sur le rôle de l'Église catholique dans l'assistance au Québec », SCHEC, *Études d'histoire religieuses*, 69 : 9-28.

BLAIR, Louisa

2005 *The Anglos. The Hidden Face of Quebec City*, vol. I, 1608-1850 ; vol. II, *Since 1850*, Québec, Commission de la capitale nationale du Québec et Éditions Sylvain Harvey.

BRADBURY, Bettina et Tamara MYERS (dirs)

2005 *Negotiating Identities in 19th- and 20th- Century Montreal*, by the Montreal History Group, Vancouver-Toronto, University of British Columbia Press.

BURBAN, Christelle

1997 *Les origines institutionnelles de la protection de l'enfance au Québec : l'école d'industrie de Notre-Dame de Montfort (1883-1913)*, Rennes, Université de Rennes II, Mémoire de maîtrise en histoire.

BURNIAT, Pierre

2003a « Orphelins et orphelines placés chez autrui (Bruxelles, XIX^e siècle) », *Sextant*, « Enfances », 19 : 73-102.

2003b « Sans famille à Bruxelles au XIX^e siècle. La vie à l'Hospice des orphelines », *Sextant*, « Familles », 20 : 39-78.

CANTIN, Léon G.

1946 *Étude de l'histoire, de la structure et du fonctionnement du Conseil particulier St-Sauveur de la Société St-Vincent de Paul*, Québec, Université Laval, Thèse (maîtrise), École de service social.

CHARRON, Chantal

2003 *La crise du logement à Québec et le village des « Cove Fields » : ghettoïsation de la misère et stratégie de survie sur les Plaines d'Abraham (1945-1951)*, Montréal, UQÀM, Mémoire de maîtrise (histoire).

COLLARD, Chantal

1999 *Une famille, un village, une nation : la parenté dans Charlevoix 1900-1960*, Montréal, Boréal.

COMEAU, Robert (dir.)

1989 *Jean Lesage et l'éveil d'une nation*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

COURVILLE, Serge et Robert GARON (dirs)

2001 *Atlas historique du Québec. Québec, ville et capitale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

CURTIS, Bruce

2002 « Surveying the social : Techniques, practices, power », *Histoire sociale/Social History*, XXXV, 69 (mai) : 83-108.

DAGENAIS, Michèle

2000 *Des pouvoirs et des hommes : l'administration municipale de Montréal, 1900-1950*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.

DAGNEAULT, G.-Henri (dir.)

1983 *La Ville de Québec, histoire municipale, tome IV, de la Confédération à la charte de 1929*, Québec, Société historique de Québec, *Cahiers d'histoire* 35.

DAIGLE, Johanne et André TURMEL (avec la coll. de Virginie FLEURY-POTVIN et Sophie LAPOINTE)

2006 « La catégorie d'orphelin en milieu institutionnel. Quelques paramètres pour la région de Québec (1850-1950) », dans : Brigitte CAULIER et Luc COURTOIS (dirs), *Québec-Wallonie. Dynamiques des espaces et expériences francophones*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 113-134. (Géographie historique.)

DE LA BROQUERIE-FORTIER, md

1966 *Au Service de l'Enfance. L'Association québécoise de la Goutte de lait, 1915-1965*, Québec, Éditions Garneau.

DENAULT, Heyda

1945 *Les services sociaux à Québec*, Québec, Université Laval, Thèse (maîtrise), École de service social.

1955 « Avant le Conseil Central des Œuvres. Quelques pages de petite histoire », *Service Social*, 5, 2 (été) : 67-68.

DUMONT, Micheline

1983 « Des garderies au 19^e siècle : les salles d'asile des sœurs Grises de Montréal », dans : Nadia FAHMY EID et Micheline DUMONT (dirs), *Maîtresses de maison, maîtresses d'école. Femmes, famille et éducation dans l'histoire du Québec*, Montréal, Boréal Express, 261-285.

DUMONT, Micheline et Louise TOUPIN

2003 *La pensée féministe au Québec. Anthologie [1900-1985]*, Montréal, Éditions du Remue-Ménage.

FAHRNI, Magdalena

2005 *Household Politics : Montreal Families and Postwar Reconstruction*, Toronto, University of Toronto Press.

FECTEAU, Jean-Marie

1989 *Un nouvel ordre des choses : la pauvreté, le crime, l'État au Québec, de la fin du XVIII^e siècle à 1840*, Montréal, VLB éditeur.

- 2004 *La liberté du pauvre. Crime et pauvreté au XIX^e siècle québécois*, Montréal, VLB éditeur.
- 2005 « La dynamique sociale du catholicisme québécois au XIX^e siècle : éléments pour une réflexion sur les frontières et les conditions historiques de possibilités du social », *Histoire sociale/Social History*, XXXV, 70, novembre : 495-515.
- FECTEAU, Jean-Marie et Janice HARVEY (dirs)
- 2005 *La régulation sociale entre l'acteur et l'institution. Pour une problématique historique de l'interaction*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- FECTEAU, Jean-Marie, Sylvie MÉNARD, Véronique STRIMELLE et Jean TRÉPANIER
- 1998 « Une politique de l'enfance délinquante et en danger : la mise en place des écoles de réforme et d'industrie au Québec (1840-1873) », *Crime, Histoire et Société*, 2, 1 : 75-110.
- FERRETTI, Lucia
- 1992 *Entre voisins. La société paroissiale en milieu urbain. Saint-Pierre-Apôtre de Montréal*, Montréal, Boréal, 264 p.
- 2001 « Charles-Édouard Bourgeois, prêtre trifluvien, et les origines de l'État-providence au Québec (1930-1960) », *Nouvelles pratiques sociales*, 14, 1 : 169-182.
- 2004 « Caritas-Trois-Rivières (1954-1966), ou les difficultés de la charité catholique à l'époque de l'État-providence », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 58, 2 : 187-216.
- FLEURY-POTVIN, Virginie
- 2006 « Une double réponse au problème moral et social de l'illégitimité : la réforme des mœurs et la promotion de l'adoption par 'La Sauvegarde de l'Enfance' de Québec, 1943-1964 », Québec, Université Laval, Mémoire de maîtrise (histoire).
- FORTIN, Andrée et al.
- 1987 *Histoires de familles et de réseaux. La sociabilité au Québec d'hier à demain*, Montréal, Éditions Albert Saint-Martin.
- GAGNON, France
- 1994 *Transitions et reflets de société dans la prise en charge de la maternité hors-norme : l'exemple de l'Hospice Saint-Joseph de la maternité de Québec, 1852-1876*, Québec, Université Laval, Mémoire de maîtrise (histoire).
- GILBERT, Dale
- 2006 *Dynamiques de l'institutionnalisation de l'enfance délinquante et en besoin de protection : le cas des écoles de réforme et d'industrie de l'Hospice Saint-Charles de Québec, 1870-1950*, Québec, Université Laval, Mémoire de maîtrise (histoire).
- GERMAIN, Victorin
- 1948 *Qu'est-ce donc que la Sauvegarde de l'Enfance œuvre sociale fondée en 1943 ? Buts, moyens, résultats*, Sainte-Foy, Éditions de la Sauvegarde de l'Enfance.
- GUÉRARD, François
- 1992 *La santé publique dans deux villes du Québec de 1887 à 1939. Trois-Rivières et Shawinigan*, Thèse (doctorat) en histoire, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- 1996 *Histoire de la santé au Québec*, Montréal, Boréal.

HARVEY, Janice

- 2003 *The Protestant Orphan Asylum and the Montreal Ladies' Benevolent Society: A case study in protestant child charity in Montreal, 1822-1900*, Montréal, McGill University, Thèse (doctorat) en histoire.

JALBERT, Céline

- 1999 *Présence d'avenir au cœur du monde depuis 150 ans*, Québec, Congrégation des Sœurs du Bon-Pasteur de Québec.

JOYAL, Renée

- 1993 « L'évolution des modes de contrôle de l'autorité parentale et son impact sur les relations entre parents et enfants dans la société québécoise », *Revue internationale d'études canadiennes*, numéro hors-série (hiver) : 73-84.
- 1996 « L'Acte concernant les écoles d'industrie (1869) : une mesure de prophylaxie sociale dans un Québec en voie d'urbanisation », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 50, 2 : 227-240.
- 2000 *Entre surveillance et compassion : l'évolution de la protection de l'enfance au Québec, des origines à nos jours*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

JUTEAU, Danielle et Nicole LAURIN

- 1989 « La sécularisation et l'étatisation du secteur hospitalier au Québec de 1960 à 1966 », dans : Robert COMEAU (dir.), *Jean Lesage et l'éveil d'une nation*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1989, 155-167.

KOVEN, Seth et Sonya MICHEL (dirs)

- 1993 *Mothers of a New World. Maternalist Politics and the Origins of Welfare States*, New York, Londres, Routledge.

LACASSE, Danielle

- 1986 « Le Mont St-Antoine : la répression de la délinquance juvénile à Montréal, 1873-1964 », Québec, Université d'Ottawa, Mémoire de maîtrise (histoire).

LANGLOIS, Claire

- 1952 « L'œuvre des Petits Vendeurs de journaux et sa clientèle », Québec, Université Laval, Thèse (maîtrise), École de service social.

LAROCQUE, Paul

- 1970 « La condition socio-économique des travailleurs de la Ville de Québec (1896-1914) », Québec, Université Laval, Mémoire de maîtrise (histoire).

LAURIN, Nicole

- 2007 « Controverse. La philanthropie en question », *Relations*, 717, juin : 29.

LÉGARÉ, Yves

- 1980 *Crise et chômage dans la ville de Québec (1929-1939). Analyse de l'évolution des pratiques d'assistance et du discours idéologique de la petite-bourgeoisie au niveau municipal*, Québec, Université Laval, Mémoire de maîtrise (histoire).

LÉVESQUE, Gustave

- 1952 *Institut Saint-Jean-Bosco, 1917, 1927, 1952. Monographie*, Québec, Université Laval, Thèse (maîtrise), École de service social.

MALOUIN, Marie-Paule

- 1996 *L'univers des enfants en difficulté au Québec entre 1940 et 1960*, Montréal, Bellarmin.

MARKS, Lynne

- 1995 « Indigent committees and ladies benevolent societies : Intersections of public and private poor relief in late nineteenth century small town Ontario », *Studies in Political Economy*, 47 (Summer) : 61-87.

MARSHALL, Dominique

- 1998 *Aux origines sociales de l'État-providence. Familles québécoises, obligation scolaire et allocations familiales, 1940-1955*, Montréal, Université de Montréal.

MÉNARD, Sylvie

- 2003 *Des enfants sous surveillance : la rééducation des jeunes délinquants au Québec (1840-1950)*, Montréal, VLB Éditeur.

MICHAUD, Rosaire

- 1946 *Étude de vingt-cinq cas de coopération entre le Bureau du service social et la Société Saint-Vincent-de-Paul*, Québec, Université Laval, Thèse (maîtrise), École de service social.

MYERS, Tamara

- 2005 « On probation : The rise and fall of Jewish women's antidelinquency work in interwar Montreal », dans : Bettina BRADBURY et Tamara MYERS (dirs), 175-201.
2006 *Caught. Montreal's Modern Girls and the Law, 1869-1945*, Toronto, University of Toronto Press, 28, *Studies in Gender and History*.

NADEAU, Dr Émile

- 1915-1916 « Promenade mélancolique à travers les cimetières de Québec », *Le Bulletin Médical*, 17 (1915/1916) : 275-299 et 18 (1916 / 1917) : 265-291.

PELLETIER, Louis-Philippe

- 1962 *Les campagnes de la Fédération des Œuvres du Diocèse de Québec, de 1946 à 1959*, Québec, Université Laval, Thèse (maîtrise), École de service social.

PLANTE, Albert, sj

- 1947 « Placements familial et institutionnel », *Relations*, vol. 7, parties I, II, III, IV, V et VI. Janvier (p. 9-12), février (p. 35-8), avril (p. 105-108), mai (p. 137-140), juillet (p. 203-206), septembre (p. 262-265).

POULIN, Gonzalve

- 1953 *L'assistance sociale dans la province de Québec, 1608-1951*, Québec, Étude préparée pour la Commission Royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels de la province de Québec.

RAINS, Prue et Eli TERAM

- 1992 *Normal Bad Boys. Public Policies, Institutions, and the Politics of Client Recruitment*, Montréal, McGill-Queen's University Press.

RAULIN, Anne

- 2001 *Anthropologie urbaine*, Paris, Armand Colin.

REID, Ghyslaine

- 1948 *Monographie de l'œuvre Notre-Dame-du-Bon-Conseil*, Québec, Université Laval, Thèse (maîtrise), École de service social.

RENÉ, Rose-Hélène

- 1948 *L'œuvre de la Goutte de lait à Québec en 1947*, Québec, Université Laval, Thèse (maîtrise), École de service social.

RILEY, Denise

1988 « Am I That Name ? » *Feminism and the Category of « Women » in History*, Minneapolis, University of Minnesota.

ROUSSEAU, François

1994 *La croix et le scalpel. Histoire des Augustines et de l'Hôtel-Dieu de Québec*, tome II : 1892-1989, Sillery, Septentrion.

SAINT-PIERRE, Arthur

1946 *Témoignages sur nos orphelinats*, Montréal, Fides.

SAINT-PIERRE, Robert et Yvonne WARD, scq (avec la collaboration de Nive VOISINE)

2002 *Histoire des Sœurs de la Charité de Québec*, tome II : *Des maisons de charité ; tome III : Plus de cent cinquante ans d'histoire (1849-2001)*, Beauport, Publications MNH.

Saint-Vincent De Paul, sr SCQ

1949 *Le premier orphelinat de Québec : l'orphelinat d'Youville*, Québec, Université Laval, Thèse (maîtrise), École de service social.

Società italiana di demografia storica

1991 *Enfance abandonnée et société en Europe XIV^e-XX^e siècle*, Rome, École française de Rome.

SPECTOR, Malcolm ET John I. KITSUSE

1977 *Constructing Social Problems*, Menlo Park, Cummings.

STRANGE, Carolyn

1995 *Toronto's Girl Problem. The perils and pleasures of the city, 1880-1930*, Toronto, University of Toronto Press.

STRIMELLE, Véronique

1998 *La gestion de la déviance des filles et les institutions du Bon-Pasteur à Montréal (1869-1912)*, Montréal, Université de Montréal, Thèse (doctorat) en criminologie.

TRÉPANIÉ, Jean et Françoise TULKENS

1995 *Délinquance et protection de la jeunesse. Aux sources des lois belge et canadienne sur l'enfance*, Ottawa/Montréal, Presses de l'Université d'Ottawa et de Montréal, Coll. : (Perspectives criminologiques.)

VAILLANCOURT, Yves

1988 *Le développement des politiques sociales au Québec, 1940-1960*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

VALLIÈRES, Marc

1983 « Les finances municipales », dans : G.-Henri DAGNEAULT (dir.), *La Ville de Québec, histoire municipale*, tome IV, Québec, Société historique de Québec, *Cahiers d'histoire* 35, 71-88.

VALVERDE, Mariana

1995 « The mixed social economy as a Canadian tradition », *Studies in Political Economy*, 47 (Summer) : 33-60.

VIGOD, B.L.

1978 « Ideology and institutions in Quebec. The public charities controversy 1921-1926 », *Histoire sociale/Social History*, XI (mai) : 167-182.